

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2229 - 22 avril 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Libye, Côte d'Ivoire, Afghanistan



Dette
des États

**Les
peuples
paient, les
banquiers
profitent**

p. 11

**Ces guerres
ne sont pas
les nôtres !**

Santé
au travail

**Insécurité
croissante**

p. 16

La prime bidon de Sarkozy

p. 5

C'est les salaires qu'il faut augmenter



SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Réforme de la garde à vue
■ Les contrats d'avenir du PS
■ Ventes d'armes
- p 5 ■ La prime de 1 000 euros
■ Hausse du SMIC
■ Salaires de la Fonction publique
- p 6 ■ Veolia ne fait pas de cadeau
■ Baisse symbolique du prix de l'eau à Paris
■ Le gaz de schiste n'a pas la cote
■ La famille Bettencourt
- p 7 ■ Logement
■ Conférence de donateurs pour Tchernobyl
■ Blocage du train Vintimille-Menton
■ Agglomération lyonnaise : mobilisations pour les sans-papiers
- p 12 ■ Régression de l'Éducation nationale à Dreux
■ Fermetures de classes à La Chapelle-Saint-Luc
■ Aides au patronat
■ Continental-Toulouse-Foix-Boussens
- p 16 ■ 28 avril : l'actualité de la sécurité au travail
■ Décret sur la pénibilité du travail

Dans le monde

- p 8-9 ■ Nouveau plan d'austérité en Grèce
■ Les élections en Finlande
■ La constitution en Hongrie
■ Côte d'Ivoire, après l'installation de Ouattara
■ L'intervention en Afghanistan
- p 10 ■ Cuba, le pouvoir veut encourager le profit privé
■ Le débarquement de la baie des Cochons
- p 11 ■ La dette des États
■ Les banques stressent toute la société
■ Un an après la marée noire du golfe du Mexique
■ Le nucléaire français en Inde

Dans les entreprises

- p 13 ■ Toyota-Onnaing
■ Assystem-Belfort
■ La Poste-Dardilly
- p 14 ■ CHU de Clermont Ferrand
■ CHI-Clermont (Oise)
■ Retraite des infirmières
- p 15 ■ Alstom-Belfort
■ Chantier de l'EPR à Flamanville
■ Etablissement pour mineurs à Meyzieu

La fête

- p 16 ■ 11, 12, 13 juin

• Prix de l'électricité et loi NOME L'arnaque et la hausse des tarifs se précisent

Après des mois de disputes entre producteurs d'électricité (EDF et ses concurrents), finalement le tarif de vente du quart de la production d'origine nucléaire d'EDF a été fixé à 42 euros le mégawattheure.

Il faut rappeler que, sous prétexte de stimuler la concurrence, la recommandation de la Commission européenne a été suivie par le Parlement français, qui a adopté la loi dite NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) faisant obligation à EDF de vendre le quart (pourquoi le quart ?) du courant, d'origine nucléaire, à ses concurrents. C'est que la vraie concurrence est impossible... ou alors il faudrait vendre des centrales nucléaires à des entreprises privées, ce qui n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

Faute de vraie concurrence, les autorités européennes puis françaises ont donc mis au point un système compliqué, véritable usine à gaz, baptisé loi NOME, par lequel EDF vendrait, pas trop cher, du courant à ses concurrents (vive l'économie de marché !) qui le revendrait ensuite, plus cher évidemment (vive la concurrence

qui fait baisser les prix !), au public.

Dans le principe, c'est absurde. Mais un « détail » n'avait pas été précisé au départ : à quel prix EDF allait-elle vendre son courant nucléaire ? Les concurrents (principalement GDF-Suez) réclamaient 35 euros le MWh et EDF voulait davantage : 42 euros. C'est finalement EDF qui a obtenu satisfaction : ce sera 40 euros dans l'immédiat, et 42 euros dès le 1^{er} janvier 2012. Belle victoire pour EDF dont l'action en Bourse a aussitôt fait un bond. Et déception pour les concurrents, GDF-Suez, Poweo, Direct Energie, qui expliquent qu'ils ne pourront plus agir, ce qui est à voir.

Mais pour les consommateurs le problème n'est pas là. Ces marchandages ne les concernent pas. En revanche, la fixation du tarif « officiel » du MWh pourrait entraîner pour eux des augmentations de tarifs, car il pourra

servir de base de départ de la tarification.

Dans l'immédiat, il n'y aura vraisemblablement pas d'autre hausse que celle déjà annoncée et qualifiée de « légère » pour cet été par le ministre. Mais après l'élection présidentielle, les vannes seront ouvertes.

La Commission de régulation de l'énergie, organisme officiel, estime que les tarifs devraient augmenter de 25 à 30 %, sur la base des 42 euros le MWh, d'ici 2015.

Et tout cela pour une concurrence qui va demeurer inexistante, qui était censée faire baisser les prix, lesquels ne cessent d'augmenter, en faveur d'EDF qui regorgerait de capitaux si elle ne les dilapidait pas en spéculations internationales. EDF qui a maintenant le culot de tenter de se justifier en prétendant qu'elle a besoin de cet argent pour veiller à la sécurité des centrales nucléaires.

Ah bon ! Avant la catastrophe de Fukushima, elle ne s'en occupait pas ?

André VICTOR

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière ANGERS

Samedi 7 mai
à partir de 16 h
Salle Aragon à Trélazé
Bus Malaquais – ligne 2

MARSEILLE

Dimanche 15 mai
à partir de 11 h 30
Dans le Parc de loisirs de Valabre, à Gardanne

Au cours de ces deux fêtes,

Nathalie ARTHAUD

prendra la parole
- à 19 h à Angers
- à 16 h à Marseille



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :
**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 18 avril



Ces guerres ne sont pas les nôtres !

«La guerre risque de durer en Libye», vient de déclarer Gérard Longuet, ministre de la Défense. Ce que le gouvernement nous a présenté comme une intervention aérienne limitée, pour venir au secours de ceux qui se sont insurgés contre Kadhafi et sa dictature, est reconnu aujourd'hui pour ce que c'est: une guerre. Et, qui plus est, une guerre peut-être durable.

L'armée française est donc en train d'intervenir dans trois pays sur deux continents. Elle est présente depuis dix ans en Afghanistan. Ses avions bombardent la Libye. Et les troupes d'occupation françaises en Côte d'Ivoire viennent de jouer un rôle décisif dans la victoire d'Alassane Ouattara contre son rival Laurent Gbagbo.

Ces trois guerres sont toutes des guerres de brigandage, quels que soient les discours pour les justifier.

Longuet, comme ses prédécesseurs, porte le titre de «ministre de la Défense». Mais lequel de ces trois pays a attaqué la France? En quoi l'Afghanistan, un des pays les plus pauvres de la planète, enserré dans ses montagnes d'Asie à plus de cinq mille kilomètres d'ici, menace-t-il la France? Contre qui, contre quoi faut-il défendre la France en Côte d'Ivoire? Quant à prétendre que l'armée française est intervenue pour protéger la population, c'est une triste plaisanterie. D'abord parce que les troupes françaises stationnent en permanence dans le pays. Ensuite parce que, si elles ont permis à une des bandes armées, celle de Ouattara, de l'emporter sur celle de Gbagbo, les quartiers populaires n'ont à aucun moment été protégés contre les exactions de l'un ou de l'autre camp. Même Kadhafi, le seul de ces dirigeants à disposer d'une véritable armée, ne menace en rien la France. Il était même considéré, il y a encore quelques mois, comme un «grand ami» de la France, que Sarkozy avait obséquieusement reçu à Paris. Mieux, ou pire: les armes que Kadhafi utilise contre son propre peuple lui ont été vendues par la France.

La raison d'être de ces guerres est de montrer que notre impérialisme, un impérialisme au petit pied, a encore les moyens de mener des guerres aux quatre

coins du monde, ici pour le pétrole, là pour appuyer ses grands groupes capitalistes à la Bouygues ou à la Bolloré, et ailleurs simplement pour s'assurer une petite position stratégique. C'est le prix à payer pour que la bourgeoisie de ce pays puisse avoir sa part dans le butin des richesses volées par l'impérialisme aux pays pauvres.

L'autre raison de ces guerres est de servir de débouchés et en même temps de publicité aux marchands d'armes. À Dassault, qui ne parvient à vendre ses Rafale à aucun gouvernement, hormis celui de la France, et qui peut se payer là, avec l'argent public, une démonstration où ses avions font de vrais morts et de vraies destructions. Et, derrière Dassault, il y en a bien d'autres.

Le quotidien *France-Soir* vient de constater, à juste raison: «*Excellente publicité pour nos fabricants d'armes. Mais une publicité à prix fort. Onze missiles de croisière Scalp ont été, pour le moment, tirés, d'un prix unitaire de 850000 euros*»! Et combien coûte une heure de vol d'un Rafale? Combien coûte l'envoi vers les côtes libyennes du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*?

Rien que le prix d'un seul missile correspond donc à cinquante ans du salaire d'un smicard!

Les ministres se répandent en jérémiades dans tous les médias pour expliquer que, pour rembourser la dette faramineuse de la France, il faut geler les salaires dans le secteur public, faire des économies sur à peu près tout ce qui est utile à la population, sur les écoles, sur le système hospitalier, sur les prestations sociales. Mais, en même temps, l'État creuse cette dette à coups de missiles sur la Libye, de bombes sur l'Afghanistan, de canonnades sur le palais présidentiel d'Abidjan.

Quand on confronte la prodigalité de l'État envers les marchands d'armes aujourd'hui, envers les banquiers hier, avec sa pingrerie pour tout ce qui concerne l'écrasante majorité de la population, on se dit que le système capitaliste est complètement fou. Mais il faut aussi en tirer la conclusion que, décidément, les intérêts des peuples que notre impérialisme bombarde, assassine, pille et opprime, sont les mêmes que ceux des exploités de ce pays.

À bas le brigandage aux quatre coins du monde! À bas les aventures militaires de l'impérialisme français!

Arlette LAGUILLER

• Total

Dix milliards de profits, pas un euro d'impôt

Total est la plus prospère des sociétés françaises, championne du CAC 40 avec dix milliards de profits en 2010, dont plus de la moitié est distribuée aux actionnaires. Sans même avoir à frauder, elle ne paierait pas d'impôt en France, affirme *Le Canard enchaîné* et *Marianne*.

Groupe mondial, Total déclare en effet ses bénéfices en priorité dans les pays producteurs de pétrole. Les taux d'imposition y sont plus bas et les pressions sur les

gouvernements plus faciles encore. Total prétend qu'en France il perd plutôt de l'argent: 207 millions d'euros en 2009. Résultat: il est non imposable dans le pays où il a son siège. C'est même plus d'une fois que le fisc lui a dû de l'argent, comme en 2005 où Total bénéficiait d'un crédit d'impôt de 700 millions d'euros.

Au moment où chacun doit remplir sa déclaration de revenus, cette non-imposition a de quoi révolter. Sur-tout quelques jours après la

déclaration de Margerie, le PDG de Total, envisageant pour un avenir relativement proche le litre de carburant à deux euros.

Niches fiscales, exonérations, complicités politiques, délocalisations, paradis fiscaux et embrouilles de tout genre: on en découvrirait des choses si on avait le droit de fouiller dans les comptes de Total, et plus généralement des sociétés du CAC 40.

Vincent GELAS

Cercle Léon Trotsky

Le prochain

Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

**Le retour de la gauche
au gouvernement
avec Mitterrand, et après...**

**Vendredi 13 mai
à 20 h 30**

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro: Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais: 3 euros

• Réforme de la garde à vue

Mauvaise volonté et impréparation du gouvernement

La Cour de cassation a jugé que la réforme de la garde à vue, prévue pour entrer en vigueur le 1^{er} juillet, devait s'appliquer immédiatement puisqu'elle était conforme à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. L'État français, qui en est signataire, est donc tenu de respecter les décisions de la Cour européenne, a conclu le tribunal.

Depuis le 15 avril donc, les prévenus ont le droit d'être assistés par un avocat tout au long de leur garde à vue, ainsi que de garder le silence. Les policiers ou gendarmes qui ont arrêté un suspect doivent prévenir un avocat, en lui laissant un délai de deux heures pour se déplacer avant le début de l'interrogatoire. L'avocat peut s'entretenir seul avec son client et prendre connaissance du dossier, mais il n'a pas le droit d'intervenir pendant les interrogatoires.

Auparavant, si la législation française reconnaissait aux prévenus le droit d'avoir un avocat, ce dernier n'avait pas accès au dossier, ne pouvait assister aux interrogatoires et ne pouvait s'entretenir avec son client qu'à la 21^e heure de garde à vue. La loi Perben de 2004 portait même ce délai à la 48^e heure pour certaines affaires, ou à la 72^e lorsqu'il y avait présomption de terrorisme ou de trafic de drogue, la durée de 24 heures de garde à vue pouvant être

renouvelée deux ou trois fois dans ces cas.

Cette réforme de la garde à vue apporte donc une certaine garantie aux prévenus, garantie que la plupart des pays de l'Union européenne reconnaissent, mais pas la France! Cela fait pourtant trois ans que la Cour européenne des droits de l'homme avait déclaré illégale l'absence d'avocat pendant les interrogatoires, mais le gouvernement français traînait à appliquer ses décisions. L'arrêt de la Cour de cassation l'a donc obligé à avancer la date de la mise en œuvre de sa réforme.

Mais comme toujours, dans tout ce qu'entreprend ce gouvernement, c'est l'impréparation et le manque de moyens qui dominent. Ainsi, rien n'est prévu pour rémunérer correctement les avocats qui se déplacent et nul ne sait quand, et si, les déblocages financiers indispensables auront lieu. Pour l'instant, on leur propose 300 euros brut pour les premières 24 heures, et 150 euros brut les 24 heures suivantes. La France se vante d'être « le pays des droits de l'homme », mais elle n'est certainement pas celui qui se donne les moyens élémentaires de cette prétention.

Marianne LAMIRAL



• Les « contrats d'avenir » proposés par le PS

Pérenniser la précarité ?

Face au chômage de masse, qui est la première préoccupation du monde du travail, le PS se limite dans son programme à parler du chômage des jeunes. « 600 000 jeunes de moins de 25 ans sans emploi, ce n'est pas une statistique, c'est un scandale », affirme-t-il.

Mais que propose-t-il ? « 300 000 emplois d'avenir seront proposés, dont la moitié dans les douze premiers mois... « contrats à plein temps... dans les domaines de l'innovation sociale, environnementale, etc. » Sur cinq ans ! C'est dire que ce « fléau » bien réel ne sera en aucune façon résolu.

La durée de ces contrats que le PS appelle « contrats d'avenir » n'est pas précisée. Le nom choisi fait référence aux contrats créés par la droite en 2002, qui étaient de six mois, renouvelables au maximum jusqu'à deux ans,

contrairement aux emplois-jeunes de 1997 à 2002, qui eux étaient de cinq ans.

Certes, les emplois-jeunes de Jospin n'étaient pas une solution d'avenir, mais au moins ils étaient créés dans des domaines où les besoins réels existaient, dans la fonction publique et tout particulièrement dans les écoles, lycées et collèges. Aujourd'hui, en parlant de façon fumeuse de « l'innovation sociale ou environnementale », le PS montre qu'il n'est pas question pour lui d'entrouvrir la voie à des créations d'emplois publics vraiment utiles, ceux que le gouvernement continue de supprimer par centaines de milliers.

L'escroquerie fondamentale de cette proposition est qu'elle cache les responsabilités réelles du chômage, des jeunes et des autres ; c'est de laisser croire qu'il faudrait des « contrats aidés », c'est-à-dire payés par la collectivité et offerts aux

employeurs, pour sortir du chômage.

Depuis 1975, les gouvernements successifs ont tous prétendu avoir une politique pour l'emploi des jeunes (et aussi pour l'emploi en général). On a créé et baptisé des dizaines de nouvelles formules d'emplois dits aidés, tous précaires, qui ont eu comme seul résultat d'agrandir cette catégorie de travailleurs dont ont bénéficié les patrons et les administrations publiques. Aujourd'hui encore, près de 500 000 « contrats uniques d'insertion » ont été, en théorie, lancés par Xavier Bertrand, le ministre du Travail de Sarkozy. Et pourtant le chômage touche toujours plus de 10% de la population active et celui des jeunes plus de 20%.

Mettre fin à ce fléau concerne toute la classe ouvrière, jeunes et moins jeunes. Il faudrait d'abord interdire les licenciements et les suppressions

d'emplois, et répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Quant à créer des emplois, et des emplois utiles, ce serait possible, tout de suite et massivement. Des emplois dans les hôpitaux, dans l'Éducation, dans les transports et tous les services publics ; mais aussi dans la construction de logements de qualité et bon marché.

Quant au financement de tels emplois, il ne poserait pas de problème réel. Les prétendues « aides à l'emploi » distribuées par tous les gouvernements, et que le PS se propose de maintenir, les baisses de cotisations, les aides directes aux entreprises, sous toutes les formes, dépassent largement les 150 milliards d'euros par an, soit de quoi créer et payer cinq millions d'emplois. Alors le seul problème serait d'utiliser cet argent utilement.

Paul SOREL

• Ventes d'armes Gagnants sur tous les fronts

Le quotidien *France Soir* soulignait récemment que l'intervention militaire en Libye constituait une excellente publicité pour les fabricants d'armes français. Et de citer par exemple l'utilisation d'un nouveau type de missile à longue portée, le Scalp, produit par MBDA, une filiale d'EADS. Quand on sait que ces armes de haute technologie, dont plus d'une dizaine auraient déjà été tirées, ont un prix unitaire de 850 000 euros, la facture pour cette publicité sera salée.

On apprend également que le même fabricant MBDA, qui avait passé un contrat avec Kadhafi lors de sa visite en France en 2007 pour la livraison de missiles antichars Milan, serait un peu embarrassé aujourd'hui. Une partie de ces missiles a déjà été livrée, mais MBDA a dû rappeler discrètement les instructeurs qu'elle avait dépêchés pour former l'armée libyenne. Pour le reste de la commande, déjà payé en grande partie par l'État libyen, elle chercherait désormais un autre client.

Une chose est sûre : les marchands d'armes sont gagnants sur tous les fronts.

Roger MEYNIER

Des entreprises familiales...

Le décès accidentel de Pietro Ferrero, dirigeant du groupe italien Ferrero célèbre pour ses chocolats et surtout pour le Nutella, a été l'occasion pour la presse de rappeler que la famille est une des plus riches d'Italie. Le chiffre d'affaires du groupe était l'an dernier de 6,6 milliards d'euros. Mais, cette entreprise n'étant pas cotée en Bourse, elle n'est pas tenue de publier le détail de ses comptes.

En France le groupe Auchan, qui a un chiffre d'affaires qui avoisine les 40 milliards d'euros, est du même type : non coté en Bourse et entièrement dans les mains de la famille Mulliez.

Quand on parle des bénéfices des entreprises du CAC 40, de France ou d'ailleurs, on oublie souvent qu'à côté il n'y a pas que des petites PME, mais aussi des géants aussi discrets que riches.

À l'usine Ferrero de Villers-Écalles près de Rouen, les salariés ont dû faire plusieurs jours de grève, la première en trente-sept ans, pour obtenir une augmentation de salaire : 60 euros et une prime de 30 euros. Et ce n'est qu'une goutte d'eau, comparé au chiffre d'affaires de cette entreprise.

P. R.

• Prime de 1 000 euros

Sarkozy nous paye de mots

C'est le 7 avril, lors d'une visite organisée dans une entreprise du Puy-de-Dôme, que Nicolas Sarkozy annonçait que le gouvernement préparait un dispositif pour contraindre les entreprises à augmenter les salaires. « Je ne peux pas accepter que pour les entreprises du CAC 40, on ait pu distribuer plus de 80 milliards d'euros de dividendes pour les actionnaires et que, en même temps, on explique qu'il n'y a pas d'argent pour les salaires », déclarait-il sur un ton faussement indigné !

C'est ensuite François Baroin, ministre du Budget, qui est revenu sur ces promesses, ne parlant plus d'augmentation des salaires mais simplement du versement d'une prime exceptionnelle d'au moins 1 000 euros pour tous

les salariés des entreprises distribuant des dividendes aux actionnaires.

Laurence Parisot, présidente du Medef, s'est aussitôt insurgée contre cette proposition qu'elle a déclarée « dangereuse pour l'emploi » ajoutant :

« Comment accepter que l'État décide de la politique salariale de chaque entreprise, au risque de tuer l'envie d'entreprendre et d'étouffer la liberté créatrice ? » Rien de moins...

Que d'indignation pour une prime de 1 000 euros. Mais la réaction patronale a amené Christine Lagarde et Xavier Bertrand, ministres de l'Économie et du Travail, à minimiser encore leur projet de loi. Premièrement, ont-ils précisé, cette prime ne sera versée que si les dividendes de l'entreprise progressent par rapport à l'année précédente. Deuxièmement,

elle n'aura pas un caractère obligatoire dans son montant. Troisièmement, rien pour les salariés des entreprises ne distribuant pas des dividendes, même si elles font des profits, sauf si elles ont un carnet de commande bien rempli, et dans ce cas la prime pourrait être exonérée de cotisations sociales. Enfin, il n'y aurait rien pour les salariés du public. Par ailleurs le montant de la prime ne serait pas fixé par le gouvernement, mais négocié dans chaque entreprise. Donc chaque direction d'entreprise pourra user de sa « liberté créatrice » pour poser

des conditions restrictives d'ancienneté, d'assiduité, de contrat de travail, ou d'autres.

Ces nouvelles promesses sur l'augmentation des salaires rappellent les déclarations tonitruantes de Sarkozy en 2009, sur le partage des bénéfices en trois tiers, entre les actionnaires, les salariés et les investissements.

Une nouvelle fois, on nous sert des promesses de bonimenteur suivies d'effets d'annonce, de paroles gratuites et de... rien dans les poches des travailleurs. Cela s'appelle se payer leur tête.

Louis BASTILLE

• Hausse du smic

Le gouvernement en reste au service minimum

La ministre de l'Économie Christine Lagarde a annoncé que le smic serait « probablement » augmenté d'environ 2 % au 1^{er} juillet. Il ne s'agit pas d'un (petit) geste généreux de sa part. C'est la loi qui impose ce réajustement.

Et depuis quatre ans les gouvernements successifs de Nicolas Sarkozy se contentent du minimum légal, qui consiste à augmenter le smic tous les ans en fonction de l'évolution de l'indice officiel de la hausse des prix.

L'inflation officielle étant répartie à la hausse depuis le début de l'année, le mécanisme légal prévoit la réévaluation du smic dès que l'inflation dépasse 2 %, ce qui devrait être le cas

puisque la hausse des prix officielle est déjà de 1,6 % depuis janvier 2011.

Mais cet indice sous-estime largement la hausse réelle des prix. L'augmentation prévue ne représente que 21 euros par mois pour un salarié à temps plein. Or rien que les hausses annoncées du prix du gaz depuis début 2010 entraînent par exemple 200 euros de dépenses supplémentaires en un an pour une famille se chauffant ainsi. Cette seule hausse englutit donc quasiment l'intégralité de l'augmentation annoncée.

Le gouvernement, en appliquant mécaniquement une loi qui date des années 1970, ne fait aucun cadeau, et donne encore moins le « coup de pouce » que certains lui quémandent.



Le smic actuel est à un niveau scandaleusement bas. Et au moins un million de salariés, et certainement plus, ne touchent pas ce smic mensuel. Ce revenu « minimum » ne permet pas aux smicards de vivre, mais tout juste de survivre, dans la gêne, à la limite de la misère. Il devrait augmenter bien plus que de ces 2 %.

Malgré tout, cette hausse automatique de 2 % souligne que l'inflation ne faiblit pas, au contraire. Les augmentations

de salaire devraient donc compenser les effets de cette inflation, pour le smic mais aussi pour tous les autres salaires.

Les salaires de l'ensemble des travailleurs devraient être augmentés automatiquement en fonction de l'inflation et ce sont les travailleurs eux-mêmes qui devraient contrôler comment on évalue cette hausse des prix. Il faut imposer l'échelle mobile des salaires sous contrôle des travailleurs.

Jean POLLUS

• Fonction publique

Gel des salaires pour 2012

Pour la deuxième année consécutive, le gouvernement a décidé de geler les salaires dans la fonction publique en 2012. La dernière hausse du point d'indice, qui sert de base au calcul des salaires, date de juillet 2010, où il avait été revalorisé de 0,5 %.

Les 5 200 000 agents de la fonction publique, soit un salarié sur cinq, vont donc rester au moins trois ans sans augmentation générale, alors que l'inflation repart à la hausse. Baroin et Tron, respectivement ministre du Budget et secrétaire d'État à la Fonction publique, qui rencontraient mardi 19 avril les syndicats dans le cadre des négociations salariales annuelles, justifient cette mesure en invoquant la

nécessité de réduire le déficit public : une hausse de 1 % du point d'indice est évaluée à 900 millions d'euros. On aurait bien aimé les entendre hurler au déficit quand, fin 2010, l'État a déboursé 800 millions d'euros pour acheter onze avions Rafale à Dassault !

Mais, pour Georges Tron, « gel du point ne signifie pas gel des salaires ». Il donne pour argument que, par le biais des avancements de carrière, « le

pouvoir d'achat des agents n'a cessé de progresser depuis plusieurs années et continuera à le faire en 2011 ». C'est peut-être vrai pour la mince couche des hauts fonctionnaires, mais cela ne convaincra pas l'ensemble des agents qui doivent attendre des années avant de passer à l'échelon supérieur ni, plus particulièrement, ceux de la catégorie C situés au bas de l'échelle et mal payés.

Pour que les fonctionnaires voient leur pouvoir d'achat augmenter, Tron propose de lancer une prime d'intéressement, comme dans le privé. Mais qu'est-ce que cela signifie

dans les services publics, qui n'ont pas pour vocation d'être bénéficiaires ? Il en va de même lorsqu'il parle d'étendre la prime au mérite. Ce « mérite », on sait ce qu'il vaut : c'est la prime que perçoivent actuellement les hauts fonctionnaires en fonction des réductions d'effectifs qu'ils ont effectuées.

Comme tous les travailleurs, les agents de la fonction publique subissent les hausses de prix, et ce ne sont pas quelques primes données à la tête du client qui permettront à l'ensemble de maintenir leur niveau de vie.

Marianne LAMIRAL

Fini le bling-bling ?

On connaît déjà le plan de communication de Sarkozy et le carnet de bal est bien rempli.

À moins d'un changement de dernière minute, il ne devrait pas assister à la messe de béatification de l'ex-pape Jean-Paul II, le 1^{er} mai à Rome. Pas plus que le 11 mai il ne sera présent pour l'ouverture du festival de Cannes, bien que sa femme joue un mini-rôle dans un film présenté ce jour-là. Tout cela, pour des raisons d'image, pour ne pas alimenter cette impopularité croissante qui se traduit par seulement 28 % d'opinions favorables dans un récent sondage Ifop.

Plutôt que de s'afficher avec les vedettes ou les culs-bénits, le président a donc choisi de visiter une fonderie de Charleville, dans les Ardennes. C'est dans cette ville qu'en 2006 il avait lancé sa campagne de publicité en direction de « la France qui souffre », à qui il proposait de « travailler plus pour gagner plus ». Les promesses non tenues restant d'actualité, espère-t-il retrouver sa popularité ?

Après cinq ans d'une politique au service de la bourgeoisie, Sarkozy aura du mal à trouver à nouveau des travailleurs prêts à gober ses mensonges. Ce n'est en réalité pas les quelques dizaines de travailleurs qu'il a rencontrés, souvent triés sur le volet, qui intéressent Sarkozy, mais les images diffusées sur les écrans de télévision. Mais même là, on l'a tellement vu gesticuler devant les caméras que cela risque de ne plus marcher.

Vincent GELAS

• Eau

Veolia ne fait pas de cadeau

En mettant fin en 2015 au contrat avec Veolia, le maire de Montbéliard, Pierre Moscovici (PS), devrait permettre aux 120 000 habitants de l'agglomération de payer l'eau moins cher.

Une première baisse de 10 % à compter du 1^{er} avril courant fera économiser à chaque ménage en moyenne 24 ou 25 euros annuellement. Cependant, cette baisse est en trompe-l'œil car financée, non sur les profits de Veolia, mais par la collectivité elle-même, et donc d'une manière ou d'une autre par les habitants eux-mêmes.

Le contrat avec Veolia avait été conclu en 1992 pour une durée de trente ans. Pour y mettre fin avant terme dès 2015, Moscovici fait valoir une loi de février 1995 (loi Barnier) qui limite à vingt ans, à compter de sa promulgation, la durée des contrats en cours d'exécution. « J'ai longuement comparé les propositions de Veolia avec la

solution de la régie. D'un point de vue financier, il n'y avait pas photo », a-t-il déclaré. Veolia a qualifié cette décision « d'extrêmement dommageable », oubliant de préciser que c'est surtout dommageable pour ses profits.

À l'origine de la rupture entre Moscovici et Veolia, il y a le procès intenté par une association à la communauté d'agglomération, lui reprochant de continuer à rembourser à Veolia par annuités le droit d'entrée de 22,8 millions d'euros que la compagnie avait versé à la collectivité locale en 1992 pour obtenir le contrat, sur une durée de trente ans. L'année suivante de tels droits d'entrée, courants à l'époque, et

souvent liés à des affaires de corruption d'élus, sont devenus illégaux. Mais la communauté d'agglomération de Montbéliard a continué à les rembourser chaque année à Veolia. En 2010, Moscovici a décidé, non pas d'arrêter de payer, mais de rembourser en une seule fois les annuités restantes.

Il n'empêche, Veolia menace la collectivité d'un procès pour rupture de contrat, alors que l'entreprise s'est déjà largement rétribuée sur le dos de la collectivité ! Un habitant de la région, cité par le quotidien *Le Parisien*, rappelait que le prix de l'eau était, au moment de la signature du contrat il y a vingt ans, identique à celui de la ville voisine de Besançon. Celle-ci a gardé une gestion publique et, aujourd'hui, l'eau y est un tiers moins cher qu'à Montbéliard.

Jean SANDAY

• Prix de l'eau à Paris

Une baisse très symbolique ?

Delanoë, le maire PS de Paris, a annoncé une baisse de 8 % du prix de l'eau potable dans la capitale à partir du 1^{er} juillet. En réalité, la baisse ne porte que sur un tiers de la facture d'eau : celle qui concerne sa production et sa distribution, que maîtrise la Ville de Paris.

Les deux autres tiers, comportant l'assainissement des eaux usées et les taxes, ne baissent pas. Sur une facture d'eau de 300 euros en moyenne par an, le gain pour les usagers sera une dizaine d'euros, et à condition que les deux autres parties n'augmentent pas.

Cette baisse se veut symbolique. C'est une conséquence, explique la mairie, du retour à une gestion publique de l'eau depuis janvier 2010, après vingt-cinq ans de règne de la Lyonnaise des Eaux (Suez), à laquelle Chirac avait attribué la rive gauche de la Seine, et de la Générale des Eaux (Veolia), qui s'était vu confier la rive droite. « Contrairement aux privés, nous n'avons pas de bénéfices ni de profits à redistribuer : tout est réinvesti dans l'entretien des réseaux,

et au profit des Parisiens en baissant le prix de l'eau », souligne Anne Le Strat, adjointe au maire de Paris chargée de l'eau.

Si cette baisse est modeste, c'est parce que la mairie de Paris est loin d'avoir coupé le cordon qui la relie au secteur privé. L'établissement Eau de Paris, qui dépend directement de la mairie, y fait appel pour poser des vannes, des canalisations, pour construire des usines de traitement de l'eau. La gestion des compteurs et leur relevé à distance sont assurés par des prestations extérieures. On reste donc loin d'un contrôle de la gestion de l'eau par la population, et même de sa maîtrise par la mairie. « Il n'y aura plus de délégation de service public. Il y aura par contre des marchés publics », reconnaît Anne Le Strat. Or

Eau de Paris compte 880 salariés et, si la municipalité l'avait voulu, elle aurait pu s'appuyer sur ces travailleurs, aux qualifications variées, et éventuellement en embaucher d'autres, de façon à se passer le plus possible des trusts de l'eau.

De telles possibilités n'existent pas dans nombre de communes moins importantes. Quand bien même elles s'uniraient dans un groupement intercommunal pour gérer l'eau, les moyens dont elles disposent ne sont pas comparables à ceux de Veolia, de Suez ou de la Saur, les trois géants de l'eau. Il serait pourtant nécessaire d'arriver à s'en passer. Il faudrait pour cela créer, à l'échelle nationale, un service public de l'eau qui dispose des moyens humains et matériels pour gérer l'eau, sans avoir à passer par ces sociétés pour qui elle n'est qu'un moyen de rançonner les consommateurs.

J.S.

Le gaz de schiste n'a pas la cote

Des milliers de personnes ont manifesté le week-end des 16 et 17 avril contre les projets d'exploitation du gaz de schiste, dans le sud du pays ainsi qu'en Seine-et-Marne, où des permis de forage ont été accordés par le gouvernement il y a un an.

Depuis quelques semaines pourtant, au gouvernement, la prudence est de mise... depuis un rassemblement sur ce sujet fin février en Ardèche. Après la ministre de l'Écologie, qui s'était voulue rassurante sur les techniques d'extraction utilisées, c'est son prédécesseur Borloo qui, après avoir pourtant délivré les permis à trois groupes pétroliers, dont Total, a reconnu avoir « manqué de vigilance ». Le député UMP de Seine-et-Marne, Christian Jacob, s'est empressé de déposer une proposition de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation, réussissant à prendre de vitesse ses collègues du Parti Socialiste sur la question. Après le ministre de l'Industrie, Besson, c'est le Premier ministre qui parle d'annuler les permis déjà accordés.

Il est tellement tentant, pour les capitalistes, de se lancer en France dans l'exploitation de ce gaz enfermé dans les microfissures des couches de schiste : des milliers de milliards de mètres cubes de cet hydrocarbure seraient contenus, à portée de foreuse, dans les gisements du sud du pays. Le procédé d'extraction par fracturation hydraulique, mis au point par le groupe d'armement texan Halliburton, est déjà utilisé avec profit depuis dix ans aux États-Unis : de 2006 à 2008, la part des gaz de schiste dans leur production de gaz y est passée de 3 % à 9 % et devrait atteindre 14 % cette année à en croire l'Institut français du pétrole.

• Bettencourt

La famille, une valeur sûre

L'affaire Bettencourt s'est terminée en décembre dernier par la réconciliation de la mère, Liliane, et de la fille, Françoise. Celle-ci est devenue présidente des sociétés holding Clymène et Téthys, qui gèrent la fortune familiale, en particulier les dividendes provenant de L'Oréal, tandis que son mari en devenait le directeur général. Et les affaires se sont poursuivies, à la satisfaction générale de la famille.

Et pour cause ! En janvier, l'assemblée générale de Téthys, dont les Bettencourt sont seuls actionnaires, a décidé de racheter pour 341 millions de ses

Tout ce branle-bas de ministres a pour but d'éviter au gouvernement sarkozyste un nouvel écueil, treize mois avant l'élection présidentielle, alors que leur chef est de plus en plus bas dans les sondages. Or un rapport officiel vient, aux États-Unis, appuyer les inquiétudes des opposants à l'extraction du gaz de schiste : il révèle qu'entre 2005 et 2009 quatorze compagnies qui s'y sont livrées ont utilisé, additionnées à l'eau sous pression envoyée pour fracturer la roche, « plus de deux mille cinq cents produits pour la fracturation hydraulique contenant sept cent cinquante substances chimiques (...), dont vingt-neuf sont connues pour être cancérigènes, ou suspectées comme telles, ou représentant des risques pour la santé et l'environnement ». Outre les risques de surutilisation d'eau potable dans des régions déjà frappées de sécheresse, outre les conséquences sur la stabilité des sols ainsi traités, il apparaît donc que les nappes phréatiques pourraient être gravement polluées.

Les candidats à l'exploitation du gaz de schiste jurent naturellement qu'il n'y aura pas de pollution. Les ministres gesticulent et affirment qu'ils seront vigilants. Mais on comprend qu'une grande partie de la population n'accorde plus aucune foi à toutes ces déclarations et soit convaincue que sa seule garantie est de s'opposer fermement à toutes leurs tentatives.

Viviane LAFONT

propres actions, 300 millions revenant à Françoise.

Mais pour que cette somme n'apparaisse pas comme une plus-value, et ne soit pas imposée comme telle, cette distribution d'argent a été camouflée derrière un emprunt, qui sera remboursé sur cinq ans par les dividendes de L'Oréal, et dont les charges financières sont déductibles des impôts.

Au total, la fille repentie empochera 300 millions sans payer grand-chose au fisc. Et passez muscade ! Une belle carte postale édifiante sur une famille recomposée.

V. G.

Se loger correctement, un droit ou un luxe ?

Face à la flambée du prix des logements, face à l'augmentation des loyers (comme à celle des logements à acheter, d'ailleurs), les familles aux revenus modestes sont prises à la gorge. Tous ceux qui sont au chômage ou en retraite risquent de ne plus pouvoir se loger. Mais même pour les salariés, les obstacles deviennent insurmontables.

La part consacrée au logement dans un budget familial, qui était du tiers des revenus il y a quelques années, est désormais largement au-dessus. Elle en représente la moitié, voire plus.

Si cette situation est due pour une part au blocage des salaires, elle est surtout liée à l'augmentation régulière des loyers. Ainsi, l'indice de référence officiel des loyers calculé par l'Insee, qui fixe l'augmentation légale autorisée, a grimpé de 1,6 % pour le seul premier trimestre de cette année. Cet indice officiel joue pour tous les logements du secteur privé, mais également pour ceux du secteur dit social, HLM ou ILN (immeubles à loyer normal). Le taux de cet indice est certes inférieur à l'inflation, mais il cumule une augmentation d'année en année. Ainsi un loyer de 600 euros à Paris atteint quelques années plus tard près de 1 000 euros.

Dans le domaine du logement, comme dans celui de l'eau et d'autres besoins élémentaires de la population, ce sont les lois du marché et de la recherche du profit maximum qui règnent. Pour les propriétaires privés, qu'il s'agisse des « institutionnels », comme les compagnies d'assurance ou les banques qui gèrent des milliers de logements, ou de

particuliers, mettre un toit au-dessus de sa tête n'est considéré que s'il est assorti des moyens de payer, et de payer cher. Les lois du marché jouent à plein pour ce qui dans cette société n'est qu'une marchandise, pire, un moyen de spéculer : le logement. Le droit de se loger s'arrête devant le droit de propriété, qui permet de fixer le prix d'un logement, non en fonction du besoin à satisfaire, mais en fonction de ce qu'il peut rapporter.

Alors que la France compte environ trois millions de mal-logés, l'urgence de la situation actuelle exigerait de bloquer les loyers, de recenser tous

les logements vides, parfois depuis des années, et de permettre leur location (au lieu d'expulser leurs occupants) et, en même temps, d'engager un programme de construction massive de logements corrects et à bon marché. L'État aurait les moyens – techniques, financiers, humains – de s'engager dans cette voie et de faire que ce déficit de logements soit résorbé rapidement. Cela serait en même temps le moyen de couper court à la spéculation immobilière. Mais ce n'est pas son choix, dans le domaine du logement comme dans tous les autres.

Lucienne PLAIN



• Catastrophe de Tchernobyl

Conférence des donateurs pour... Bouygues et Vinci

Mardi 19 avril, vingt-cinq ans après la catastrophe de Tchernobyl, les représentants d'une cinquantaine de pays se sont retrouvés à Kiev. Il s'agissait de se cotiser entre grands de ce monde afin de réunir les fonds nécessaires à la construction d'un deuxième sarcophage pour recouvrir le réacteur éventré par l'explosion. Le premier sarcophage construit après

l'explosion s'est depuis fissuré ; il y aurait 100 m² de surface d'interstices...

En tout, sarcophage mais aussi constructions annexes, le coût des travaux s'élèverait à plus d'un milliard et demi d'euros. Il manquerait encore 740 millions d'euros, car la conférence des donateurs ne s'est engagée que pour 550 millions.

Et on apprend que le projet de construction d'un deuxième sarcophage, en raison des risques présentés par le premier, remonte à 1992 (il y a dix-neuf ans!), que le projet « a pris du retard », que les appels d'offres remontent à 2004, que la signature a eu lieu en 2007, quand le consortium Novarka a remporté l'appel d'offres, et que les travaux ont finalement

commencé fin 2010. Des années et des années de retard dans la gestion des risques pour des raisons... de gros sous.

Ce Novarka n'est autre qu'un consortium français qui allie Vinci et Bouygues. Fillon était d'ailleurs en vedette le 19 avril à Kiev et, comme toujours, très intéressé à la sécurité... des profits de ces compagnies.

Sophie Gargan

• Agglomération lyonnaise

Mobilisations de soutien aux sans-papiers

D'après la préfecture, il y aurait eu, l'an dernier dans le Rhône, mille reconduites à la frontière. Et cette année encore, celle-ci s'emploie avec zèle à remplir les objectifs d'expulsion fixés par le gouvernement. Heureusement, dans certains cas, les mobilisations arrivent à la faire reculer.

Dimanche 3 avril, lors d'un contrôle d'identité, un jeune majeur tunisien, Slahedine Sado, était arrêté, et enfermé dès le lendemain au Centre de rétention administrative (CRA) de Lyon-Saint-Exupéry.

Dès vendredi 8, en liaison avec RESF, des enseignants et des élèves du lycée professionnel Tony-Garnier de Bron, où il est élève en CAP maçonnerie, se sont mobilisés, avec visite au CRA et manifestation. Grâce à

cette mobilisation et au retentissement dans les médias, il a finalement été libéré mardi 12 en fin de matinée et a pu participer à la manifestation prévue l'après-midi pour le soutenir. Cependant sa situation n'est pas réglée car il n'a obtenu qu'un sursis pour terminer son CAP, et il va falloir maintenant obtenir sa régularisation.

À Vénissieux, c'est un père de famille congolais, Roger N'Zembele, qui est menacé

d'expulsion. Il est en France depuis dix ans et a deux enfants de sa compagne, d'origine angolaise et en situation régulière. Il a été arrêté chez lui et placé en centre de rétention. Aussitôt, une mobilisation s'est organisée pour obtenir sa libération.

Jeudi 14 avril, les enseignants de l'école maternelle Léo-Lagrange, où l'un des enfants est scolarisé, étaient en grève, avec une partie de l'école primaire. Plusieurs dizaines de personnes, enseignants, parents d'élèves, enfants, mères d'origine africaine, habitants de Vénissieux et militants de RESF, sont allées le soutenir au tribunal de grande instance...

qui a dit que c'est le préfet qui décide. Tous ensuite sont donc allés manifester à la préfecture, où une délégation a été reçue. Le soir, des parents ont occupé l'école, et samedi matin une manifestation a parcouru le marché des Minguettes. De nouvelles actions sont prévues toute la semaine du 18 avril, tant que ce père de famille ne sera pas libéré.

Au moment où le gouvernement multiplie les déclarations pour flatter les réactions anti-immigrés, on vérifie heureusement que toute une partie de la population n'est pas prête à le suivre sur ce terrain-là.

Correspondant LO

• Blocage du train Vintimille-Menton

Surenchère xénophobe

Dimanche 17 avril après-midi, les autorités françaises ont décidé de bloquer tous les trains en provenance de Vintimille, en Italie, à destination de la Côte d'Azur, sous prétexte de « *risque de trouble manifeste à l'ordre public* ». Quelques dizaines de manifestants français et italiens avaient en effet prévu de soutenir l'arrivée d'une cinquantaine de migrants tunisiens, munis de permis de séjour provisoires émanant des autorités italiennes et délivrés récemment aux vingt mille d'entre eux parvenus sur l'île de Lampedusa avant le 5 avril.

Mais le gouvernement français n'allait pas se laisser en quelque sorte imposer sans réagir l'arrivée de ces jeunes Tunisiens, pourtant parfaitement en règle puisque cette autorisation de six mois leur donne le droit de circuler dans tous les pays européens de l'espace Schengen. Et même si la Commission européenne les a soutenues dans leur geste d'humeur, les autorités françaises se sont tout bonnement arrogé le droit de les renvoyer... en Italie, provoquant les réactions de leurs homologues transalpins.

En l'occurrence, les migrants tunisiens voient dans la France une possibilité de trouver un travail sur un territoire dont ils parlent la langue et où ils ont souvent des proches, d'aider à subvenir aux besoins de leur famille restée au pays. Mais c'est sans compter avec le choix, pour ces gouvernants français comme italiens, de flatter les préjugés xénophobes, soucieux les uns comme les autres de ménager l'électorat de droite et d'extrême droite.

Victimes non seulement de la misère qui les conduit à fuir leur pays mais aussi de la concurrence nauséabonde que se livrent les gouvernements sur le mode de la xénophobie, les migrants tunisiens sont renvoyés ainsi d'un côté à l'autre de la frontière.

Viviane LAFONT

• Finlande

Poussée électorale à droite de la droite

Après le Danemark, la Suède, la Norvège, c'est au tour de la Finlande de voir un parti nationaliste, xénophobe et de la droite extrême réaliser une percée électorale, dans une des régions du continent dont on disait encore récemment que, bénéficiant d'une certaine prospérité, elle restait immunisée contre ce type de danger.

Cela ne constitue malheureusement plus une exception en Europe. De la Hongrie avec le Jobbik (22% des voix aux législatives) aux Pays-Bas avec le Parti de la Liberté (15,5%), à l'Italie avec la Ligue du Nord (8,5%) ou encore la Suisse avec l'Union démocratique du centre (29%), toutes deux associées au gouvernement de leur pays, on constate en maints endroits une poussée du nationalisme, de la xénophobie, pour le moment essentiellement sur le terrain

électoral. Sans oublier bien sûr le Front National en France. La seule nouveauté, en l'espèce, est que ce parti finlandais vient de multiplier son score par cinq.

Faisant pratiquement jeu égal avec le deuxième parti du pays, le Parti social-démocrate (19,1% des suffrages), le parti dit des Vrais Finlandais vient d'obtenir 19% des voix aux élections législatives, avec pour principal slogan « Les Finlandais d'abord ». Que l'immigration représente à

peine 3% de la population, un des taux les plus bas d'Europe, n'a pas empêché ce parti d'axer sa propagande contre l'étranger et l'Union européenne, promus boucs émissaires du mécontentement social par des politiciens démagogues.

Ceux de la droite nationaliste n'ont pas manqué de dénoncer les « paresseux du Sud » : dans leur langage xénophobe, il s'agit des Grecs et des Portugais, que, prétendent-ils, l'Europe oblige les « vrais » Finlandais à subventionner. Mais aussi bien le KOK du ministre des Finances (le Rassemblement conservateur arrivé en tête du scrutin avec 20,44% des voix) que le Parti social-démocrate (19,1%, à peine plus

que l'extrême droite) avaient eux aussi choisi dans ces élections d'adopter un ton critique vis-à-vis de l'immigration comme de l'Europe. Ajoutons que les Conservateurs envisagent ouvertement de former un gouvernement de coalition avec les Vrais Finlandais, mais également avec les sociaux-démocrates.

Ce serait en quelque sorte une Sainte-Alliance du personnel politique de la bourgeoisie pour tenter de faire croire à la population et aux travailleurs que c'est à l'étranger, mais surtout pas parmi les capitalistes du pays, qu'il faudrait aller chercher les responsables de leurs malheurs.

Pierre LAFFITTE

• Hongrie

Une Constitution ultraréactionnaire

Le Premier ministre hongrois Viktor Orban persiste et signe dans sa volonté d'imposer une série de mesures rétrogrades, au nom de l'exaltation du nationalisme et du christianisme.

Il y a peu, Orban a fait voter une loi permettant de condamner lourdement les médias au prétexte d'atteinte « à l'intérêt public, à l'ordre public et à la morale » ou de diffusion d'« informations partiales », le gouvernement et ses hommes étant seuls juges en la matière. Cette loi bâillonnant la presse entrant en vigueur le jour même où la Hongrie prenait la présidence de l'Union européenne, cela fait un peu désordre aux yeux des

autorités européennes. Ne pouvant donc faire autrement, les dirigeants français, allemands et quelques autres avaient froncé les sourcils, mais sans autre conséquence.

Orban, qui n'a nul besoin de se sentir ainsi encouragé, vient d'aller encore plus loin. Il a fait adopter une nouvelle Constitution qui se réfère à Dieu, à la famille et au mariage comme « valeurs naturelles », et qui encense la « doctrine de la

Sainte-Couronne... qui date de 1222, une époque où des souverains magyars régnaient sur les peuples d'une partie des Balkans.

Des pays voisins, Slovaquie, Roumanie, Serbie, Ukraine, etc., qui abritent des minorités hongroises plus ou moins nombreuses, sont visés. Il s'y ajoute, en Hongrie même, les athées, les Juifs, les Roms, déjà en butte aux attaques racistes des nervis d'extrême droite, les femmes (dont le droit à l'IVG risque d'être remis en cause au nom du « don divin de la vie »), les homosexuels et les familles monoparentales (qui

enfreignent le « lien naturel » du mariage, inscrit désormais dans la Constitution) et, plus généralement, toutes celles et tous ceux qui n'acceptent pas les diktats de l'ordre dit « moral ».

Cette fois-ci, les autorités de Bruxelles ont toussé plus fort que d'habitude, Orban ne prenant même pas la peine de mettre les formes à sa politique nationaliste et ultra-conservatrice. Mais ces représentants distingués de l'Europe et ceux de l'ONU se sont aussi déclarés confiants dans la « volonté du gouvernement hongrois de respecter les droits de l'homme ».

Comme il le fait depuis des années que les agressions anti-tsiganes et la propagande antisémite ont Bruxelles, Paris ou Berlin aient rien trouvé à y redire? Pourquoi que les capitaux circulent librement en Europe, Hongrie comprise, le reste importe visiblement peu aux tenants de l'ordre impérialiste.

La Hongrie est un pays pauvre comparé à l'ouest de l'Europe et elle appartient à une région du continent que les grandes puissances ont découpée et redécoupée au mépris des peuples. Elle a aussi été plus durement atteinte que d'autres par les effets de la crise. Pour toutes ces raisons, ses contradictions sociales s'expriment sans doute avec plus d'acuité qu'ailleurs. Mais on aurait tort de voir sa situation actuelle comme une spécificité hongroise. Si les fruits d'un ordre mondial capitaliste injuste ont pourri en Hongrie plus vite qu'ailleurs, le terreau propice est partout présent.

P. L.

• Afghanistan

Une intervention meurtrière et sans issue

Le nouveau ministre de la Défense, Gérard Longuet, a fait sa tournée des popotes. Dimanche 17 avril il a rendu visite aux troupes françaises d'Afghanistan. Il a même, dit-on, failli être victime d'un attentat.

En tout cas il y a dans ce pays quatre mille soldats français, sur les 130000 déployés par l'Otan. Dans les deux provinces afghanes où ils sont censés ramener la paix et la démocratie, ils font à n'en pas douter leur part de morts et de destructions, et fournissent aussi leur lot de victimes.

Car, comme toutes les troupes d'occupation, ils sont victimes des mines, embuscades et attentats. La semaine précédant l'arrivée du ministre, ils ont eu quatre blessés graves. Le samedi suivant, ce sont huit soldats de l'Otan qui ont été tués : trois ont sauté sur une mine, cinq sont morts dans un attentat suicide contre une caserne. On en est ainsi à plus de 2400 tués parmi les troupes de l'Otan, en huit ans (711 en 2010), dont 55 Français.

L'intervention piétine. Les destructions effectuées par les troupes étrangères ne font qu'accroître l'opposition de la population et renforcer la popularité (du moins par défaut) des talibans et autres groupes armés. Les dirigeants politiques occidentaux évoquent périodiquement des retraits de troupes et une transmission des responsabilités aux autorités afghanes. Mais ces perspectives sont tout aussi régulièrement ajournées. Hillary Clinton, la secrétaire d'Etat américaine, a déclaré qu'il fallait « insister sur le fait que nous sommes en train d'effectuer la transition, non de partir » et qu'il fallait que l'opinion publique soit préparée à ce que les attaques des talibans soient plus destructives et spectaculaires que jamais.

Dans ces conditions, parler de « transition » c'est se payer de mots. Grâce à leur puissance de feu et à leur aviation, les troupes occidentales ont incontestablement la suprématie, mais elles sont incapables de vaincre. Tout ce qu'elles font est renforcer la misère, l'arriération et l'anarchie politique du pays.

Troupes françaises et étrangères, hors d'Afghanistan!

Vincent GELAS

• Grèce

Nouveau plan d'austérité

Le gouvernement et les banques s'acharnent contre la population

Le gouvernement grec a annoncé le 15 avril de nouvelles mesures d'austérité: il s'agit de faire trois milliards d'économies supplémentaires pour 2011 et 23 milliards entre 2012 et 2015.

Le plan prévoit des privatisations: la part de l'Etat passera de 51% à 34% dans la compagnie d'électricité (DEI); elle baissera de 20% dans la compagnie des téléphones (OTE) dont l'actionnaire principal est déjà Deutsche Telekom. La compagnie de Gaz Depa sera partiellement privatisée, la société d'exploitation des chemins de fer Trainose également. Tout cela n'augure rien de bon ni pour les consommateurs ni pour les salariés de ces entreprises. D'ailleurs il est déjà prévu, avec l'entrée en vigueur de la grille unique de salaires dans la

fonction publique le 1^{er} juillet, de supprimer totalement les 13^e et 14^e mois de salaire. Mais le gouvernement a prévu encore un nouveau plan d'attaques contre les travailleurs du secteur public et contre l'ensemble des salariés. Les mesures précises seront annoncées après Pâques. Mais on en connaît déjà la teneur: réduction des salaires des fonctionnaires, réduction des effectifs, ou moins dans la mesure actuelle d'une embauche pour cinq départs, mais peut-être plus; il s'agirait en particulier de baisser de 10% par an

le nombre de contractuels; la semaine de travail dans le public passerait de 37,5 heures hebdomadaires à 40 heures. Il est prévu d'économiser 1,2 milliard d'euros en supprimant ou en regroupant des organismes de l'Etat: perceptions, douanes, commissariats, mais aussi écoles et établissements d'enseignement supérieur. Il est prévu d'économiser autant sur les soins médicaux et pharmaceutiques, d'en récupérer le double sur les caisses d'assurances sociales et de revoir à la baisse les critères d'attribution des prestations sociales. Et la liste n'est pas définitive.

Après avoir déjà baissé les

salaires, reculé l'âge de la retraite, gelé les pensions et augmenté la TVA, le gouvernement grec continue à pressurer sa population, relayant ainsi la politique de l'Union européenne et du Fonds monétaire international, qui ont encore accru leur pression. Il faut rembourser l'emprunt, il faut rassurer les « marchés », c'est-à-dire permettre aux actionnaires des banques européennes, dont une bonne partie sont françaises, de s'enrichir en imposant des taux d'intérêt qui ne cessent de croître: entre vendredi 15 et lundi 18 avril, les taux à deux ans sont passés de 18,5% à 18,9%!

Les travailleurs grecs payent cette spéculation par une hausse des prix insupportable: pour

ne prendre qu'un exemple, le prix moyen du litre de carburant sans plomb a atteint 1,7 euro, plus qu'en France, alors que le smic grec avoisine les 700 euros. Quant au chômage, officiellement il est à 15%. Dans tous les secteurs, depuis le début de l'année, les débrayages se sont multipliés. La centrale syndicale du privé (GSEE) a annoncé une grève générale pour le 11 mai, après une précédente qui a été massive le 23 février. En Grèce comme ailleurs dans l'Union européenne, les travailleurs n'ont pas à payer la crise et ses conséquences. C'est aux capitalistes et aux banquiers qu'il faut imposer de le faire!

Sylvie MARECHAL

• Côte d'Ivoire

Après l'installation de Ouattara

La population reste livrée aux bandes

En Côte d'Ivoire, le gouvernement d'Alassane Ouattara s'installe après avoir finalement réussi à évincer Gbagbo. En prétendant que les troupes d'occupation françaises ne sont intervenues dans cet affrontement que pour protéger la population ivoirienne, Longuet et les représentants de Sarkozy mentent sans vergogne.

Le problème n'est d'ailleurs pas de savoir si elles ont ou non participé directement à l'arrestation de Gbagbo: par la puissance de leur armement, elles ont joué un rôle décisif pour imposer le choix de l'impérialisme français de voir Ouattara diriger le pays. Mais à aucun moment, ni pendant les derniers affrontements, ni pendant les mois qui les ont précédés, elles n'ont protégé les quartiers populaires des exactions des bandes armées de l'un ou l'autre camp.

Bouygues, Jean-Christophe Mitterrand et l'un des dirigeants du groupe Bolloré comptaient parmi les invités. Il en est de même de son épouse, qui a construit sa fortune en gérant les actifs immobiliers de l'ancien président Houphouët-Boigny ou du gabonais Omar Bongo. Son groupe, Aici, est aujourd'hui implanté à Paris, Cannes ainsi qu'à Libreville au Gabon et à Ouagadougou au Burkina-Faso.

Dans les colonnes du *Parisien*, Alassane Ouattara pouvait ainsi se vanter: « Mon épouse et moi, nous avons des moyens et des affaires qui marchent. (...) Au FMI, où j'étais directeur général adjoint, j'étais mieux payé que le président Clinton. » Autant dire

qu'en devenant président de la Côte d'Ivoire il se sacrifie, afin d'assurer le gouvernement du pays et la stabilité des affaires! L'avenir dira si celle-ci se rétablit. Mais même aujourd'hui, quand les actualités télévisées montrent des soldats français patrouillant dans les rues d'Abidjan et disant qu'ils sont là pour aider au rétablissement de la paix, il s'agit d'une sinistre plaisanterie. Ce déploiement, dérisoire à l'échelle d'une agglomération de quatre millions d'habitants et d'une superficie proche de celle de la région parisienne, n'a lieu que dans les artères des quartiers les plus chics. Il s'agit en l'occurrence de protéger et de rassurer les grands groupes,

les expatriés et la bourgeoisie ivoirienne.

En dépit des appels au retour au calme de Ouattara, les quartiers pauvres de la périphérie d'Abidjan, eux, sont aujourd'hui abandonnés à la loi des bandes, miliciens pro-Ouattara ou simples voyous, qui profitent des armes qu'on leur a abondamment distribuées pour se venger des membres du clan Gbagbo, mais aussi pour rançonner, voler, piller le peu que possède une population sans défense.

La population ivoirienne risque ainsi de payer encore longtemps les conséquences d'une guerre de clans qui d'ailleurs n'est peut-être pas finie.

Roger MEYNIER



Au sommaire de Lutte de Classe n° 135 (avril 2011)

- Côte d'Ivoire
Les dégâts d'une guerre interne qui n'est peut-être pas terminée
- Libye
Non à l'intervention impérialiste occidentale!
- Japon
Après la catastrophe de Fukushima
Le nucléaire, les écologistes et le capitalisme
- France
- Le Front national à la manœuvre pour tenter d'élargir son électorat vers les classes populaires
- Mélenchon et le PCF: l'ambition pour l'un, une nouvelle impasse pour l'autre
- Cuba
Une tentative désespérée d'échapper à l'impérialisme
La voie sans issue du nationalisme radical



Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro

• Cuba

Des miliciens acourant de tout le pays pour repousser la tentative d'invasion.



Il y a cinquante ans, le 17 avril 1961 Le débarquement de la baie des Cochons

Le 17 avril 1961, avec le débarquement de la baie des Cochons, des exilés cubains disposant du soutien matériel et humain des États-Unis tentaient un coup de force contre le régime castriste. L'attaque avait été mise au point par l'administration du précédent président américain, le général républicain Eisenhower, mais elle était mise en œuvre par son successeur, le démocrate John Fitzgerald Kennedy.

Le projet était de faire débarquer à Cuba 1 500 exilés cubains recrutés et entraînés par la CIA et de renverser le gouvernement nationaliste de Fidel Castro, arrivé au pouvoir en janvier 1959, porté par la vague d'une insurrection paysanne. Les dirigeants castristes avaient d'abord tenté de maintenir des liens avec les États-Unis, mais l'intransigeance de Washington avait entraîné la rupture.

Le 17 mai 1959, Castro lançait une réforme agraire modérée, celle promise par la Constitution cubaine de 1940 mais jamais mise en œuvre, visant les terres laissées en friche. Les propriétaires expropriés devaient être indemnisés. Malgré cela, l'annonce affola la Bourse de commerce de New York. Les États-Unis exigèrent une compensation plus importante. Mais Castro ne céda pas et s'empara des terres des compagnies américaines.

Dès mars 1960, l'administration Eisenhower prépara un plan de renversement de Castro, tandis que face aux pressions nord-américaines celui-ci cherchait l'appui de l'URSS. Le 20 avril 1960 arrivait à Cuba le premier tanker de pétrole russe. Le lendemain, les États-Unis suspendaient toute aide à Cuba et plusieurs compagnies américaines annonçaient leur refus de raffiner ce pétrole-là. Castro fit saisir ces raffineries. Le Sénat américain piétina alors l'accord avec Cuba sur les achats de sucre, la principale richesse du pays, en réduisant fortement ses commandes. Le 6 juillet, Castro nationalisait une partie des biens américains et amplifiait la réforme agraire. Le régime cubain ne pliant toujours pas, le 13 octobre 1960 les dirigeants américains déclaraient l'embargo sur toutes les exportations américaines vers Cuba, à l'exception de certains produits alimentaires

et médicaux. En réponse, le gouvernement cubain saisit de nouvelles entreprises.

Les nationalisations cubaines furent donc plus la réponse pragmatique d'un gouvernement défendant avec détermination sa souveraineté face aux pressions de l'impérialisme qu'un choix idéologique fait a priori.

Les dirigeants de l'impérialisme américain étaient décidés à abattre le régime de Castro, dont ils craignaient que l'exemple ne fasse école dans toute l'Amérique latine, leur chasse gardée. Le 3 janvier 1961, l'administration Kennedy rompait les relations diplomatiques avec Cuba. Le 15 avril, des avions américains bombardèrent les aéroports du pays, détruisant une grande partie des avions civils et militaires. Et le 17 avril, les 1 500 exilés cubains débarquaient.

La CIA avait estimé que, encouragée par ce débarquement, la population cubaine se soulèverait contre le régime. C'est tout le contraire qui se passa. Castro lança un appel à la lutte contre l'agression et des miliciens vinrent en masse de tout le pays repousser les assaillants. À l'inverse des calculs de Washington, la population civile fit bloc derrière Castro

Le pouvoir veut encourager le profit privé

Le 6^e congrès du Parti Communiste cubain s'est ouvert samedi 16 avril en célébrant les cinquante ans du fiasco nord-américain de la baie des Cochons. Mais un millier de délégués ont aussi approuvé trois cents réformes, dont une partie est déjà en vigueur, visant à la « libéralisation » de l'économie.

L'actuel président, Raul Castro, 80 ans en juin prochain, a été élu premier secrétaire du parti en remplacement de son frère Fidel, qui a salué les réformes engagées. Celles-ci incluraient des suppressions de postes dans la fonction publique, des coupes dans les budgets sociaux et un renforcement du secteur privé, qui s'est déjà développé depuis que le tourisme a relayé l'économie sucrière après la fin de l'URSS et de l'aide économique qui allait avec.

La suppression progressive de la *libreta*, ce carnet de denrées alimentaires distribuées chaque mois assurant une quinzaine de jours de vivres indispensables, est symbolique du sens de ces réformes. Bien que Raul Castro prétende qu'il « n'y aura jamais d'espace pour les "thérapies de choc" à l'encontre des plus nécessiteux », la *libreta* est devenue, selon lui, « un fardeau insoutenable ». Le secteur social de l'économie cubaine devrait donc se réduire, au profit du secteur privé. À ceux qui tireront profit des réformes, le régime promet qu'ils pourront désormais revendre leur maison pour en tirer profit ou acheter une voiture récente, toutes choses qui étaient jusqu'à présent difficiles ou réservées à des privilégiés.

Le régime va donc continuer d'accorder des patentes permettant d'ouvrir un commerce ou une petite entreprise privée. Depuis octobre dernier, 200 000 Cubains en auraient bénéficié, mais 30 000 auraient déjà fait faillite, et 250 000 de ces patentes devraient être distribuées d'ici à la fin de l'année. En revanche, sur l'annonce faite l'an dernier du licenciement à terme de 500 000, voire un million de fonctionnaires, Raul Castro s'est contenté d'évoquer une « réorganisation de la force de travail » qui devrait conduire à « réduire les listes gonflées du personnel du secteur d'État ».

Les dirigeants cubains continuent d'affirmer que leur régime est « socialiste ». Mais la révolution cubaine a été avant tout une révolution nationaliste, cherchant à desserrer l'emprise des compagnies américaines sur Cuba, et non pas à remettre en cause le système de domination capitaliste lui-même. Aujourd'hui, c'est celui-ci qui se venge, montrant qu'il n'y a pas de solution à l'échelle d'un seul pays, et encore moins d'une seule petite île.

C'est sous la pression de l'impérialisme et de ses « marchés » que les dirigeants cubains remettent aujourd'hui en cause ce qui, jusqu'à présent, avait fait que, pour les classes pauvres et sur certains aspects, la santé notamment, la vie quotidienne soit moins difficile à Cuba que dans le reste de l'Amérique latine, même si l'embargo imposé par les États-Unis créait par ailleurs des difficultés de toutes sortes. Car le véritable socialisme ne peut exister sans remettre en cause ce système impérialiste, et cela à l'échelle du monde.

Jacques FONTENOY

car elle savait que le retour des exilés cubains, en général ex-hommes de main des grands propriétaires, aurait signifié le retour du régime corrompu et détesté du dictateur Batista que la révolution de 1959 avait renversé. En quelques heures, le débarquement anticastro se transforma en un fiasco retentissant pour l'administration Kennedy.

Non seulement la politique américaine n'avait pas permis d'abattre le régime castriste,

mais elle l'avait repoussé dans le camp de l'URSS et avait montré au monde entier qu'un petit peuple de huit millions d'habitants pouvait tenir tête à la plus grande puissance mondiale.

Les États-Unis n'abandonnèrent jamais l'idée d'écarter les dirigeants castristes du pouvoir et, malgré cet échec, ils allaient maintenir jusqu'à aujourd'hui l'embargo économique contre Cuba.

J. F.

• Dette des États

La crise ne demande qu'à repartir

En assortissant la note censée évaluer la solidité des finances publiques américaines d'une « perspective négative », menaçant les États-Unis d'une dégradation de cette note d'ici à deux ans « si la Maison-Blanche ne met pas en place un plan d'austérité avant 2013 », l'agence de notation Standard & Poors a, rapporte la presse, fait « souffler un vent de panique sur les marchés ».

La dette publique des États-Unis, passée de près de 12 000 milliards de dollars en 2009 à plus de 15 000 milliards de dollars cette année, atteint des sommets, comme d'ailleurs la dette publique de tous les États développés, et pour les mêmes raisons. C'est le prix à payer pour le trou creusé dans les budgets publics en particulier, depuis 2007, par le sauvetage des banquiers et des industriels. Mais ce n'est évidemment pas cette nationalisation des pertes provoquées par ces derniers qui pose problème à l'agence

de notation et, derrière elle, aux marchés financiers; c'est la capacité de l'État américain à les faire assumer par ses contribuables, dans un contexte où l'application du programme de réduction du déficit budgétaire préparé par l'administration Obama est retardée par l'opposition du Congrès, à majorité républicaine.

Le fait que la simple menace d'une dégradation de la note financière des États-Unis par une agence spécialisée se soit traduite par une panique générale

sur les marchés financiers et par un mini-krach boursier est en tout cas significatif: en dépit des affirmations rassurantes des différents gouvernements, la crise, et en particulier la crise financière, est loin d'être terminée.

Le fait est que dans le même temps, à la suite d'une déclaration du ministre allemand des Finances, le bruit commence paraît-il à courir dans les milieux financiers que la Grèce surtout, mais aussi l'Irlande, voire le Portugal seront à plus ou moins court terme incapables de rembourser en tout ou partie leurs emprunts. Les autorités – de la Banque centrale européenne au gouvernement grec, en passant par la Commission européenne – ont multiplié les déclarations

rassurantes, expliquant qu'une telle faillite, même partielle, était impossible. Mais les actions des banques et des compagnies d'assurances n'en ont pas moins plongé ces derniers jours.

Non seulement la crise n'est pas terminée, mais toutes ses raisons demeurent: ce qu'on appelle les « marchés », c'est-à-dire en fait tous les possesseurs de gros capitaux, les spéculateurs et le capital financier en général, exigent sans cesse d'être « rassurés », c'est-à-dire assurés de percevoir quoi qu'il arrive leurs intérêts. Ils jouent une monnaie contre l'autre, exigent des taux d'intérêt qui prennent les États à la gorge, et étouffent ainsi, lentement mais sûrement, toute l'économie.

Jean-Jacques LAMY

Les banques stressent toute la société !

Les banques des pays développés vivent dangereusement. Cette constatation n'émane pas des pourfendeurs des dérives du capitalisme. Non, c'est le FMI qui l'affirme dans son rapport semestriel. Le danger viendrait d'un vertigineux « mur de la dette », chiffré à 3 600 milliards de dollars, soit 2 500 milliards d'euros, que l'ensemble des grandes banques devra rembourser ou refinancer dans les deux ans qui viennent. Et le FMI est très pessimiste, si une crise survenait, sur la pérennité d'une partie du système bancaire.

En effet, dans ce cas,

beaucoup de banques auraient du mal à résister, car elles ne pourront plus accéder à des refinancements à des coûts normaux. Dans son collimateur, le FMI place presque toutes les banques grecques, irlandaises et portugaises, mais également de nombreux établissements bancaires, petits et moyens, espagnols et même allemands.

La solution préconisée par le FMI pour rétablir la confiance des investisseurs est de procéder, pour toutes les banques, à des tests de résistance, à des stress-tests. Il s'agit, si l'on comprend bien, de démontrer que la banque

réagirait bien en cas de krach. Le FMI, visiblement, n'y croit qu'à moitié, et est obligé de parler de tests « crédibles », car les précédents stress-tests ont justement montré qu'ils ne l'étaient pas. En juin-juillet 2010, l'Union européenne avait déjà effectué de tels tests de résistance, et la plupart des banques européennes avaient été déclarées super-solides. Parmi elles, les irlandaises Bank of Ireland et Allied Irish Banks. Aujourd'hui, elles sont quasiment en faillite et pratiquement nationalisées. Elles vont bénéficier d'une nouvelle perfusion de l'État irlandais, chiffrée à 24 milliards d'euros.

La banque irlandaise la plus en difficulté, l'Anglo-Irish Bank, avait même été exonérée du stress-test. Elle est désormais moribonde, et tenue à bout de bras par le gouvernement.

En fait, la démonstration est concluante: si le système bancaire tient, c'est bien parce que les États sont venus à sa rescousse, et sont prêts à le faire de nouveau, quitte à en faire ensuite payer les frais aux populations... avec les recommandations du FMI en prime. Du moins aussi longtemps que les populations acceptent de payer pour ce « stress ».

Bertrand GORDES

• Marée noire du golfe du Mexique

Un an après, le gouvernement US passe l'éponge

Quel est le bilan, un an après, de la catastrophe survenue sur la plate-forme pétrolière de BP située dans le golfe du Mexique, qui déversa au total 4 millions de barils de pétrole dans le golfe et causa 11 morts? Cet accident avait révélé les nombreux et graves manquements à la sécurité dont s'étaient rendus coupables les dirigeants de BP.

Cela n'empêchait pas ces responsables de tenter de rassurer en répétant que tout allait bien. De même, aujourd'hui, la compagnie affirme qu'aucune goutte de pétrole ne s'est plus échappée du forage depuis le colmatage de la fuite le 15 juillet dernier. Elle a même mis en place une campagne publicitaire en Grande-Bretagne (où siège la compagnie) assurant que son engagement à nettoyer le golfe restait entier.

Mais cet optimisme est-il

justifié? Une équipe de scientifiques d'une université de Géorgie aux USA – celle qui avait repéré l'an dernier le panache qui avait permis de détecter la fuite provenant de la plate-forme – en doute. Contredisant les affirmations de BP, elle a découvert il y a quatre mois une nappe de pétrole d'une superficie de 7 000 km² à très grande profondeur, concluant qu'« il n'est pas insensé de dire que 50 % du pétrole flotte encore dans les eaux autour du

puits ». Qu'à cela ne tienne, les compagnies pétrolières comme l'État américain ayant envie de tourner le plus rapidement possible la page de cette catastrophe plutôt gênante pour les affaires, le gouvernement des États-Unis a envoyé sa propre agence d'enquête environnementale, la NOAA, espérant d'elle des conclusions moins accablantes. C'est raté.

En effet ces enquêteurs ont observé des vagues bitumeuses qui déferlent sur les plages de Louisiane, du Mississippi, d'Alabama et de Floride, et établissent un lien entre la marée noire de l'an passé et la présence de cadavres de nombreux animaux qui s'échouent sur ces côtes depuis le début de l'année. Le porte-parole de la NOAA

explique qu'« il n'y a aucune raison de conclure que le golfe retrouvera une situation normale avant la fin 2012 ».

Faute de pouvoir justifier son soutien aux pétroliers par des observations rassurantes, l'État américain a choisi de s'en passer. D'un côté, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, le Congrès américain n'a toujours pas renforcé la réglementation en ce qui concerne la sécurité des plates-formes pétrolières. De l'autre, le gouvernement a recommencé, le mois dernier, à délivrer des permis de forage en eaux profondes dans le golfe.

La vie (des affaires) continue!

Stéphane FORT

• Nucléaire français en Inde

Pour commencer, un manifestant tué

À l'occasion du voyage en Inde de Sarkozy, en décembre dernier, un accord avait été conclu pour que ce pays, qui possède déjà quelques centrales, s'équipe en réacteurs français (les fameux EPR, bien sûr!). Avant même leur construction, le projet a déjà causé un mort, dimanche 18 avril.

Parmi les sites choisis, l'un se trouve à Jaïtapur, le long de l'océan, à un peu moins de 300 kilomètres au sud de Bombay (rebaptisée Mumbai). Or les pêcheurs de la région redoutent le voisinage d'une usine atomique qui pourrait contaminer les eaux et les poissons, les agriculteurs ne sont pas satisfaits des conditions d'indemnisation proposées par les autorités, et la population n'est pas ravie du choix de l'emplacement. Si l'Inde, dans son ensemble, n'est pas trop sujette aux tremblements de terre, il se trouve que cet endroit connaît des risques sismiques: à plusieurs reprises, ces dernières années il y a eu des secousses dans la région, dont certaines ont atteint le degré 6 sur l'échelle de Richter, ce qui est considérable.

Après la récente catastrophe au Japon, on comprend la réticence de la population. Il faut ajouter à cela que le nucléaire indien a très mauvaise réputation: les accidents par irradiation sont nombreux et l'autorité prétendue de surveillance est liée à l'exploitant et largement dépendante de lui.

Plusieurs centaines de personnes, pas loin d'un millier selon la presse, ont donc manifesté le 18 avril, près du site choisi, pour protester. Elles s'en sont prises à des véhicules et au poste de police. Celle-ci, après avoir aspergé la foule de gaz et avoir tenté de la repousser à coups de bâton, a fini par tirer dans le tas, avec des balles en caoutchouc d'abord, et des balles réelles ensuite. Il y a eu des blessés et un mort. Et le lendemain une autre manifestation s'est déroulée.

Certes, ce n'est pas Areva, le constructeur français, qui a fait feu, mais on peut déjà constater que l'aventure nucléaire franco-indienne n'est pas partie pour être la bien-aimée de la population locale!

A. V.

• Dreux

Non à la régression dans l'Éducation nationale !

Samedi 9 avril, près de 200 personnes, parents d'élèves et enseignants, ont manifesté à Dreux pour protester contre la suppression de 30 heures de cours programmée à la rentrée prochaine au collège Albert-Camus de Dreux. C'est la suite d'une mobilisation (blocage

du collège par les parents, assemblées générales, rassemblements, etc.) Entamée depuis trois semaines dans ce collège.

Mais les attaques touchent bien d'autres établissements d'Eure-et-Loir. Le rectorat a ainsi programmé la disparition de 72 postes à la rentrée

prochaine alors que, tous niveaux confondus (écoles primaires, collèges, lycées), il y aura environ 500 élèves de plus !

Autant dire qu'il s'agit d'une politique délibérée de dégradation des conditions d'enseignement, pour les enseignants comme pour les élèves.

Et dire que le recteur touchera peut-être pour cela une prime, qui peut aller jusqu'à 22 000 euros, et qui est prévue par le gouvernement pour récompenser ce genre de « bons et loyaux services » !

Correspondant LO

• La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

Non aux fermetures de deux classes dans les écoles élémentaires

Mardi 5 avril, l'inspecteur d'académie de Troyes réunissait les représentants des écoles pour leur annoncer les suppressions (et créations) de postes. À La Chapelle-Saint-Luc, cela se traduisait par une classe en moins dans chacune des écoles élémentaires Jean-Moulin et Jean-Jaurès.

Jeudi 7 avril, devait se tenir la réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale, auquel des élus sont aussi associés. Sauf qu'à la suite d'un boycott, elle dut être reportée au jeudi suivant, le quorum n'étant pas atteint, avec seulement huit présents sur les vingt-cinq convoqués.

Jusque-là, l'inspecteur d'académie avait refusé de dévoiler quoi que ce soit avant le résultat des élections cantonales, alors qu'habituellement les maires sont prévenus dès décembre. C'est donc avec trois mois de retard et à dix jours seulement des vacances scolaires

de la mi-avril qu'enseignants et parents ont été informés. Il comptait bien qu'il n'y aurait pas de réaction à sa décision de « rendre » 23 postes des écoles élémentaires du département de l'Aube, dans le cadre des 16 000 suppressions de postes prévues dans l'Éducation nationale pour l'année scolaire 2011-2012 sur l'ensemble des académies.

Mais il en a été autrement. Les parents d'élèves élus, avec les professeurs de l'école élémentaire Jean-Moulin-Bartholdi, se sont mobilisés. Un premier tract a été précipitamment distribué, puis un second



a invité les parents à signer une pétition et à se réunir le lundi 11 avril. Le lendemain soir, les grilles de l'école étaient décorées de grandes banderoles et d'affichettes colorées par les enfants pour une conférence de presse et un rassemblement de parents et d'instituteurs. Mais

surtout, jeudi 14 avril, l'école était occupée par 35 parents une partie de la matinée, lors de la réunion du CDEN.

Rendez-vous a été pris pour la rentrée, puisque l'inspecteur n'est pas encore revenu sur sa décision.

Correspondant LO

• Continental – Toulouse, Foix, Boussens

Plan « Pépé 3 », le retour

La direction de Continental, lors des négociations annuelles obligatoires, a proposé aux syndicats un « paquet-cadeau » : une augmentation de 3 % des salaires contre... trois jours de travail supplémentaires et la réduction de six jours de la banque de temps, prévus au plan « Pépé » (Pérennité - Productivité) pour « réduire le coût du travail ». Bref, si pas d'acceptation de « Pépé 3 », pas d'augmentations !

Ce plan « Pépé », les salariés lui ont pourtant dit non en majorité, et les syndicats majoritaires (CGT et CFDT) y ont fait opposition. Mais peu importe, la direction tente de le faire rentrer par la fenêtre par un nouveau chantage.

Des assemblées générales du personnel, rassemblant environ 1 000 salariés au total sur 2 500, ont eu lieu jeudi 14 avril sur les trois usines de Midi-Pyrénées, où les présents ont applaudi la volonté affichée par les syndicats majoritaires (CGT et CFDT) de s'opposer à toute nouvelle mouture de ce plan « Pépé ». Il devait y avoir le lendemain une nouvelle réunion de négociation salariale avec la direction, et CGT et CFDT avaient prévu d'appeler à débrayer à ce moment-là : la direction a opportunément... avancé cette réunion, juste avant les assemblées générales, pour éviter ces débrayages.

À ces assemblées, il a donc été discuté de faire grève pour que les salariés obtiennent de vraies augmentations de salaires (la CGT réclame 300 euros pour tous), vu les bénéfices déclarés par la société (55 millions d'euros en 2010) et le groupe (2,5 milliards d'euros), et vu que les huit plus hauts dirigeants du groupe se sont triplé leur salaire ! L'assemblée de Foix a voté le principe d'un débrayage lors de la prochaine réunion de négociation salariale.

L'idée de la grève fait son chemin, et le nombre de ceux qui pensent qu'il n'y aura pas d'autre solution pour avoir satisfaction progresse. Une nouvelle assemblée du personnel était prévue à Toulouse jeudi 21 avril.

Correspondant LO

Aides au patronat, l'argent coule à flots

Le Fonds stratégique d'investissement (FSI) a été créé par Sarkozy en novembre 2008, et doté de 20 milliards d'euros, en principe pour venir en aide aux entreprises en mal de financement. En 2010, il a investi au total directement 1,7 milliard d'euros dans 21 entreprises, contre 800 millions d'euros en 2009, là encore, dans 21 entreprises. Parmi les entreprises ainsi aidées depuis la création du fonds, on trouve par exemple Valeo, Vallourec, STMicroelectronics, Mersen (ex-Carbone Lorraine), Alcan (ex-Péchiney), Technip, ADP, etc.

Mais les aides transitent aussi via d'autres structures financières créées par le FSI pour venir en aide à certains secteurs, ou à certaines catégories d'entreprises spécifiques. Ont ainsi été créés des fonds dits « publics-privés », financés pour partie par

l'État, et pour partie par des partenaires privés, industriels ou financiers, qui ont versé 200 millions d'euros à 65 entreprises. Le Fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA), par exemple, financé par le FSI en partenariat avec Renault et PSA, appartient à cette catégorie. Mais il existe aussi des « Fonds partenaires FSI France Investissement »... Au total, les investissements décidés en 2010 par le FSI et les fonds qu'il finance ont concerné 426 entreprises, pour un montant de 2,4 milliards d'euros.

Le « soutien à l'industrie » promis est évidemment un soutien aux finances de patrons que cela n'empêche nullement de supprimer des emplois. Un soutien non à l'emploi mais aux profits.

Jean-Jacques LAMY

• USP nettoyage – Rennes

Un débrayage réussi

Une soixantaine de travailleurs sont employés par USP (groupe Atalian) à effectuer pour la SNCF le nettoyage des trains au dépôt de Rennes et dans les gares de Rennes, Saint-Malo et Saint-Brieuc.

Comme bien des patrons de la sous-traitance, USP a recours aux contrats précaires et aux bas salaires. Qu'on soit jeune embauché ou avec 30 ans d'ancienneté, les payes sont nettement insuffisantes. Et les maigres primes de ceux qui travaillent la nuit ou les week-ends passent dans le carburant, aucun bus ne desservant la zone industrielle à ces horaires.

Alors pourquoi en faire toujours plus, s'user la santé au boulot, pour ne même pas réussir à payer les factures et

nourrir sa famille ?

C'est ce que nous avons dit au dirigeant d'USP de Rennes, en débrayant à 90 % le 1er avril. Face à son mépris, il a été rappelé que ceux qui nettoient les trains du sol au plafond en passant par les toilettes, ceux qui trient les déchets, vident les poubelles et distribuent la publicité de la SNCF ne font que demander leur dû : 3 % d'augmentation des salaires pour tous et l'augmentation de toutes les primes !

Ce débrayage a fait du bien au moral. Et depuis les discussions vont bon train entre nous, avec les femmes de ménage des autres sous-traitants et avec les cheminots.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Suspension de la grève

Après douze jours de grève pour une prime de 800 euros et le 13^e mois, les grévistes de Toyota ont suspendu leur mouvement lundi 18 avril. Ils ont décidé de reprendre le travail avant le chômage technique annoncé à partir du 21 avril, en raison de la rupture de livraison de certains composants électroniques produits par des usines japonaises détruites par le tremblement de terre.

La reprise s'est faite avec un meeting des grévistes à la porte pour chaque équipe et une entrée en manifestation dans les ateliers. L'attention mise par les chefs à éviter au maximum les conflits a été remarquable.

La direction a accordé les acomptes demandés par des grévistes. Pour cela il avait fallu, la deuxième semaine de grève, qu'une centaine de grévistes entre dans l'entreprise, malgré la désactivation des badges (sauf ceux des délégués), et monte dans les bureaux soutenir la demande. Il a failli en être de même pour obtenir la récupération des jours congés posés il y a plusieurs semaines et qui tombaient pendant le chômage technique.

Si la direction a cédé sur ces détails, il reste encore à obtenir l'étalement des retenues pour les jours de grève.

Quant aux revendications principales, il est devenu évident au fil de la grève que la direction de Toyota-Onnaing n'avait aucune marge de manœuvre et que la direction centrale de Toyota refusait toute négociation, y compris lors de la rencontre avec la Direction départementale du travail le jeudi 14 avril.

Le travail a repris, avec ses cadences infernales, et beaucoup d'ouvriers trouvent choquant qu'elles soient

maintenues alors que la production ne reprendra qu'à moitié. Effectivement, au Comité d'entreprise du lundi 18 avril, la direction annonça que le chômage du 21 avril au 2 mai serait prolongé jusqu'au 13 mai pour une équipe sur deux.

Ce sont toutes ses usines que Toyota met à l'arrêt pour des durées semblables et pour la même raison de manque de pièces. D'autres constructeurs sont touchés eux aussi. Alors que les grands immeubles de Tokyo ont résisté au séisme, de nombreuses entreprises se sont

effondrées dans le nord industriel du pays, n'ayant pas été construites aux normes antisismiques, pour faire des économies. Mais c'est quand même aux travailleurs que Toyota et ses semblables en font payer les conséquences.

Certes, à Toyota-Onnaing le chômage technique sera indemnisé à 95 % du salaire net. Mais il y aura quand même une perte de salaire. Et comme c'est l'État qui prend en charge une grande partie de cette indemnité, ce sont en fait les impôts qui sont mis à contribution, alors que Toyota se prépare à annoncer plus de 4 milliards de bénéfices pour le dernier exercice.

Ces bénéfices pourraient largement permettre l'augmentation des salaires. Ainsi,

à Onnaing, avant que Toyota France (TMMF) ne se mette artificiellement en déficit en vendant à Toyota Europe (TME) les voitures Yaris en dessous de leur coût de production, le bénéfice déclaré annuel était équivalent ou dépassait le total des salaires et charges versés pour l'année: dans l'absolu, Toyota-Onnaing aurait pu doubler les salaires! Cela montre qu'une augmentation de 150 euros par mois – l'équivalent d'un treizième mois – pourrait être largement supportée par les actionnaires, en leur laissant encore de confortables profits.

Mais bien sûr, il faudra être encore plus nombreux et plus déterminés pour imposer ces augmentations, et les grévistes en ont pris conscience.

Correspondant LO



• Assystem – Belfort

Grève pour les salaires

Groupe international de 9 000 salariés, Assystem est une entreprise d'ingénierie sous-traitante de grands groupes comme Areva, General Electric, Alstom, PSA Citroën, entre autres. À Belfort, ils sont environ 150 à travailler, principalement dans les bureaux d'études d'Alstom et de General Electric, et une centaine dans des bureaux situés au Technopole, tout proche, où siège aussi la direction locale.

À l'issue des négociations salariales annuelles, la direction propose un accord où il n'y a pas d'augmentations générales, seulement des augmentations individuelles à la tête du client et concernant moins de la moitié du personnel. Et pour ceux qui n'ont rien eu depuis quatre ans, ce sera...1,5% d'augmentation!

Le mardi 29 mars, suite à un

appel de la CGT, seul syndicat présent à Belfort, une soixantaine de salariés ont débrayé une heure et se sont rassemblés devant la direction locale. À ce rassemblement, les grévistes demandaient une augmentation pour tout le monde de 4%, avec un talon de 75 euros et une prime de 500 euros. Comme la direction ne répondait pas, un nouveau débrayage a eu lieu le 7 avril, et les présents ont

décidé de faire grève une heure chaque jour.

Lundi 11 avril, une grève de 24 heures a été décidée. Les grévistes se sont adressés par tracts aux autres salariés de la zone du Technopole et sont venus distribuer aux portes d'Alstom. Même s'ils étaient un peu moins nombreux que la semaine précédente, ils étaient toujours aussi déterminés, les marques de sympathie qu'ils ont rencontrées leur donnant le moral pour continuer. Depuis, des débrayages d'une heure, deux fois par semaine, ont eu lieu.

L'entreprise Assystem se porte très bien. Si la direction parle de période difficile,

suite à la crise, les difficultés ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Les bénéfices d'Assystem ont grimpé de 7% en 2010. Les actionnaires, eux, vont toucher un dividende de 0,45 euro par action au titre de 2010, contre 0,25 euro en 2009, soit une augmentation de... 80%!

Le mardi 19 avril, les débrayages ont été suspendus pendant la période des congés, avec l'intention de remettre ça dans une quinzaine de jours. Pour l'instant, la seule réponse de la direction a été de convoquer un délégué CGT à un entretien préalable en vue d'un licenciement!

Correspondant LO

• La Poste – Dardilly (Rhône)

Grève victorieuse des facteurs

Après 24 jours de grève, la quarantaine de facteurs de Dardilly, près de Lyon, a repris le travail la tête haute après que la totalité d'entre eux se fut mise en grève à la veille de la mise en place d'une énième réorganisation.

Celle-ci devait se traduire par de nouvelles suppressions de tournées, un allongement des autres ainsi qu'une baisse du nombre de jours de repos. Pourtant, la charge de travail était déjà telle que les dépassements horaires étaient très fréquents et que lors d'un précédent conflit, il y a deux ans, un système d'indemnisation de ces dépassements avait été mis en place. La Poste voulait à tout prix se débarrasser de ce système qui pouvait servir d'exemple dans d'autres bureaux.

La grève a non seulement permis de pérenniser l'indemnisation des dépassements horaires, mais leur nouveau calcul est plus favorable que le précédent. Les grévistes ont également obtenu que l'organisation du travail leur permette autant de jours de repos que précédemment. De plus le nombre de remplaçants a été porté de 16 à 20% de l'effectif.

Quant au coût de la grève pour les grévistes, La Poste, qui n'était pas regardante à la dépense pour mettre en place un centre de tri parallèle (à l'efficacité d'ailleurs très relative), n'avait plus rien à offrir aux grévistes alors qu'elle portait l'entière responsabilité de la durée du conflit. Cette attitude ne les a pas impressionnés, et finalement, entre les jours de grève neutralisés, les jours crédités au titre de la réorganisation et l'aménagement des retenues restantes, la grève ne sera pas trop douloureuse, d'autant que la solidarité a permis de collecter près de 10 000 euros.

Les grévistes sortent soudés de ce conflit, avec un sentiment de victoire et de fierté. Quant aux facteurs des autres centres de la région, beaucoup ont regardé ce conflit avec intérêt, car le problème des dépassements horaires est récurrent dans de nombreux bureaux.

Correspondant LO

• CHU – Clermont-Ferrand

En lutte pour des postes supplémentaires

Depuis des semaines, le personnel de plusieurs services du CHU de Clermont-Ferrand est mobilisé pour obtenir plus d'effectifs.

À l'hôpital Nord, situé à Cébazat dans la banlieue clermontoise, la lutte a démarré il y a plus d'un mois, pour exiger vingt postes de plus, dont des aides-soignantes et des infirmières. La direction ne voulait d'abord en accorder que trois, puis huit. Devant la détermination des grévistes, certes réquisitionnés mais qui continuent à se réunir et à exhiber leurs nombreuses banderoles revendicatives, on leur a promis les vingt postes... mais de façon échelonnée et d'ici 2013 et 2014. Si cela devrait améliorer quelque peu la situation, pour le personnel c'est une trop longue attente. C'est pourquoi il continue à réclamer l'embauche de personnel à court terme.

À Gabriel-Montpied, qui est le principal site du CHU, dans le quartier Saint-Jacques, des services importants sont également mobilisés depuis une dizaine de jours. Malgré les réquisitions habituelles, plusieurs assemblées générales se tiennent chaque semaine.

Ainsi, en Pneumologie, la direction a partiellement cédé aux demandes. C'est de nuit que la situation est plus délicate. Comme l'indique



une énorme banderole à l'entrée, « *La Pneumologie est au bord de l'asphyxie* ». On leur parle bien de quelques renforts, mais ponctuellement. Ce qui veut dire prélever provisoirement du personnel sur d'autres services. Mais il y manque encore au moins deux aides-soignantes.

La Cardiologie a été récemment réorganisée et regroupée. Ce qui manque le plus, ce sont des équipes de brancardiers affectés en permanence à ce service. Il y a six mois environ, les personnels de Cardiologie avaient fait grève

et obtenu des renforts. Mais cela ne suffit toujours pas. La direction se contente de promettre une « charte de bloc » pour dire à sa façon comment doit fonctionner ce service. En assemblée générale le personnel a rejeté cette proposition, tout en suspendant son mouvement de façon provisoire, dans l'attente des résultats d'une réunion syndicats-direction dans le cadre du CHSCT prévu en début de cette semaine. Quant aux brancardiers de l'ensemble de Gabriel-Montpied, ils sont réellement en grève pour refuser des changements d'horaires

que la direction voudrait leur imposer. Ils revendiquent, eux aussi, de l'embauche face à la surcharge de leur travail.

Comme partout ailleurs, cette situation dégrade les conditions de soins des patients, nuit aux relations avec leur entourage et aggrave les conditions de travail de l'ensemble du personnel.

Voilà les conséquences scandaleuses des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement, qui voudrait gérer les hôpitaux publics selon des critères de rentabilité.

Correspondant LO

• CHI - Clermont-Fitz-James (Oise)

Non aux menaces de démantèlement !

Le personnel vient de prendre connaissance des mesures de restrictions massives que recommande de prendre le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, l'IGAS, pour l'hôpital psychiatrique de Clermont, le Centre hospitalier intercommunal (CHI) : suppressions d'emplois, fermetures de structures internes et externes, fermeture de 350 lits, remise en cause des droits aux congés du personnel et de leurs autres droits, etc.

Tout cela au nom d'un prétendu « retour à l'équilibre », fiction qui n'est qu'une grossière justification d'un projet de démantèlement voulu de longue date.

En réalité, les représentants du gouvernement sur les hôpitaux, l'Agence régionale de santé (ARS) et les services qui en dépendent, réservent à l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James la mise à mal qu'ont déjà connue bien des hôpitaux psychiatriques dans le pays.

L'hôpital psychiatrique, le CHI de Clermont, est sans

doute encore le plus grand hôpital psychiatrique du pays, avec quelque 3000 personnes, médecins et personnels qui y travaillent. Plus de mille patients y sont hospitalisés en permanence, 600 de façon intermittente et dans les structures décentralisées. Et si les autorités gouvernementales, qui veulent supprimer le maximum d'emplois pour faire des économies sur les dépenses de la Sécurité sociale, ont reculé à plusieurs reprises sur ce plan, qui avaient été déjà avancés, c'est uniquement par peur des

réactions des travailleurs de cet hôpital, qui a déjà connu des luttes dans le passé.

Ce démantèlement, qui aboutirait à la disparition de 35 à 40 % des possibilités d'accueil de l'hôpital, aurait des conséquences dramatiques. Le nombre de patients ne diminue pas dans cette région ouvrière sinistrée par la crise, bien au contraire. Et ce sont autant les secteurs décentralisés, implantés pour recevoir les malades dans les différentes villes du département, qui seraient détruits que les lits d'hospitalisation complète. Et c'est donc toute la structure de prise en charge de la maladie psychiatrique qui serait en grande partie démolie.

Comme pour tous les hôpitaux, on se sert des tarifications pour décréter que l'hôpital « serait en déficit ». Mais c'est

encore plus grotesque pour l'hôpital psychiatrique, où on ne s'est même pas donné la peine de donner une justification à un pseudo-barème, décidé directement par les services du ministère.

Il n'y a aucune raison que le personnel perde ses droits, soit obligé de travailler un mois de plus par an, voie sa rémunération remise en cause, les services démolis et les malades maltraités, pour satisfaire les appétits de ceux qui veulent destiner l'argent des assurés sociaux aux caisses du patronat.

La CGT a appelé le personnel à se mobiliser et à être prêt à réagir. Une réaction énergique, la lutte collective, voilà bien les seuls arguments qui pourraient mettre en échec cette attaque irresponsable.

Correspondant LO

• Retraite des Infirmières

Un choix qui n'en est pas un

Le gouvernement avait donné jusqu'au 31 mars aux infirmières pour choisir entre deux éventualités. La première était de conserver leur statut actuel (catégorie B) et la possibilité de partir en retraite entre 55 ans, comme actuellement, et 57 ans, quand la réforme des retraites sera complètement entrée en vigueur. L'autre était de passer en catégorie A, et de partir à 60 ans avec, en compensation, la perspective d'augmentations de salaire plus importantes. Quant aux infirmières recrutées à compter du 1^{er} décembre 2010, elles n'auront pas le choix : elles seront automatiquement dans la catégorie A.

Les résultats définitifs ne sont pas encore connus. D'après le journal *Les Échos*, la moitié des infirmiers auraient opté pour la catégorie A. Selon une enquête réalisée par le Syndicat national des professionnels infirmiers dans plusieurs CHU et centres hospitaliers de la fonction publique hospitalière, une infirmière sur trois seulement aurait choisi la catégorie A, principalement les jeunes diplômées, une sur trois aurait choisi de rester en catégorie B, le dernier tiers restant en catégorie B parce qu'ayant refusé de choisir.

Le gouvernement escomptait qu'au moins les deux tiers des infirmières choisiraient de partir plus tard à la retraite : il serait donc déçu par ces résultats. Ils n'ont pourtant rien d'étonnant, parce que le choix proposé est un piège. Les infirmières, soumises du fait des compressions de personnel à des conditions de travail de plus en plus dures, ont autant besoin – et autant le droit – de travailler moins longtemps que de gagner plus. Et d'ailleurs de gagner plus et même beaucoup plus que ce que le gouvernement leur propose en cas d'abandon de leur droit à la retraite à 55 ans.

Jean-Jacques LAMY

• Alstom – Belfort

Leurs profits contre nos emplois

À la fin de l'an dernier, Kron, le PDG d'Alstom, a annoncé un plan de 4 000 suppressions d'emplois dans le secteur Énergie, dont cent à Belfort, uniquement des postes liés à la fabrication.

Les travailleurs menacés appartiennent à deux ateliers que la direction a décidé de fermer: 23 d'entre eux étaient à Isotanax (barres isolées d'alternateurs), atelier fermé depuis un an; ils ont été dispersés ailleurs. Quant aux 77 autres, ils appartiennent à l'atelier des Ailettes (éléments de turbines vapeur), une fabrication que les dirigeants estiment non rentable à Belfort.

Lundi 11 avril, une soixantaine de travailleurs, principalement des Ailettes, avec la CGT du secteur, ont décidé de bloquer jour et nuit, au milieu de l'usine, le départ de deux convois exceptionnels – des corps de turbines, pour la centrale de Flamanville – mettant en avant leur opposition à la fermeture des Ailettes. Soutenue aussi activement par les militants FO d'autres secteurs, cette action a été bien vue dans le reste de l'usine, en particulier dans les ateliers du Transport où une pétition de soutien a été largement signée en quelques heures. Personne ne croit la direction quand elle dit qu'il n'y aura pas de départs contraints. Elle ne veut déjà pas muter les travailleurs d'Isotanax ou des Ailettes, qui sont seulement « prêtés » dans d'autres secteurs. Jusqu'à quand?

De plus en plus pensent qu'Alstom a largement les moyens de reclasser tout

le monde sur le site. L'année dernière, au moment de la fusion des deux filiales de l'Énergie dans lesquelles il y a précisément les suppressions d'emplois, Alstom a bénéficié d'une ristourne d'impôts de 66 millions d'euros, contre la promesse qu'il n'y aurait pas de réduction d'effectifs durant trois ans! Et puis 1,2 milliard d'euros de bénéfices ont été dégagés l'année dernière. Il en faut

toujours plus, aux Bouygues et autres principaux actionnaires. Et pour y arriver, c'est maintenant dans la filiale Transport que vient d'être annoncée la suppression de 1 380 emplois.

Pressée que le convoi parte et que la contestation de sa politique disparaisse de la cour de l'usine, la direction a assigné quatorze travailleurs en référé au tribunal le jeudi 14 avril. La juge a prononcé son jugement le lundi 18, le blocage étant alors maintenu jusqu'à cette date. Sans surprise, ce jugement favorable à Alstom demande la levée du blocage

des convois exceptionnels dans les 24 heures, sous peine d'astreinte de 500 euros par jour et par salarié.

Le soir même, la vingtaine de travailleurs se retrouvant devant les convois ont décidé ensemble d'arrêter, et de reprendre le travail mardi 19 avril. Ils n'ont pas fait reculer Alstom; ils n'avaient d'ailleurs pas trop d'illusions. Mais ils sont contents d'avoir montré qu'ils ne se laisseront pas mettre dehors sans réagir et la lutte n'est sûrement pas finie.

Correspondant LO



• Établissement pour mineurs – Meyzieu (Rhône)

Conditions de travail, ras-le-bol!

Mardi 12 avril, pendant deux heures, une éducatrice de l'établissement pour mineurs (EPM) de Meyzieu a été prise en otage et a risqué de se faire trancher la gorge par un jeune détenu en crise.

Heureusement, elle en est sortie physiquement indemne. Le personnel a été choqué, mais pas surpris, car cela fait des mois que les tensions montent et que les directions de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de l'administration pénitentiaire (AP) ont été alertées sur la dégradation des conditions de travail.

L'EPM, ouvert il y a quatre ans, accueille à ce jour une trentaine de jeunes détenus. Créé à l'origine pour éloigner les mineurs des détenus adultes, il devait recevoir des jeunes non multirécidivistes et n'ayant pas de problèmes psychiatriques, pour que les éducateurs de

justice travaillent avec eux et leur famille sur des projets de réinsertion.

Mais, depuis des années, l'EPM se remplit de jeunes aux profils divers qui sont placés par groupe dans des unités de vie, encadrés par un surveillant et un éducateur, ce qui ne permet pas la prise en charge individualisée, d'autant que le personnel est en nombre insuffisant, en particulier les éducateurs. Ce que le personnel dénonce depuis longtemps, sans réaction de la PJJ et de l'AP.

D'autre part, le personnel a le sentiment de travailler dans un établissement en carton-pâte, le nombre de dégâts occasionnés

par les détenus ne se comptant plus, car la construction de la prison s'est faite à l'économie. Le matériel ne fonctionne pas toujours, comme les boutons-poussoirs d'alarme ou les talkies-walkies des surveillants, ou les alarmes portatives individuelles des éducateurs, ce qui augmente l'insécurité.

Toujours pour des raisons d'économies, une formation initiale, qui permettait aux éducateurs de découvrir l'environnement de travail des surveillants, a été supprimée. Enfin, les éducateurs considèrent être mal payés, surtout que leur service peut aller du lundi au dimanche et de 7 h 30 à 20 h 30, 365 jours sur 365, qu'eux aussi subissent l'enfermement et qu'ils sont exposés aux agressions verbales et physiques d'une partie des détenus.

Ils demandent que leur travail soit redéfini, car leurs tâches sont multiples, et que leur pénibilité soit reconnue.

Le ministre de la Justice, Michel Mercier, est venu au soir de l'agression verser quelques larmes de compassion, ce qui ne fait pas oublier qu'il est dans un gouvernement imposant aux travailleurs de la fonction publique des économies qui coûtent cher.

Les éducateurs devaient faire grève lundi 18 avril, à l'appel des organisations syndicales qui ont étendu l'appel à tous les EPM et quartiers mineurs du pays et à la semaine. Et, même si les surveillants ne peuvent pas faire grève, ils comptaient manifester eux aussi leur mécontentement.

Correspondant LO

• Chantier du réacteur EPR à Flamanville

Le mépris de la sécurité et des ouvriers

Le chantier du réacteur nucléaire dit de « nouvelle génération » EPR se poursuit dans la Manche, non loin de Cherbourg, juste à côté de la centrale nucléaire déjà existante de Flamanville. Chantier monumental mobilisant plus de 3 000 ouvriers, dont un tiers d'intérimaires et un tiers d'étrangers, il est conduit sous la direction d'EDF, mais en fait c'est Bouygues, en utilisant une ribambelle d'entreprises sous-traitantes.

Pour le moment on n'est pas encore à la phase du nucléaire: on bétonne, on soude, on installe l'appareillage électrique, etc.: c'est la partie « travaux publics ». Mais si ce chantier immense ressemble donc à beaucoup d'autres, il se trouve sous la surveillance de l'ASN, l'Autorité de sûreté nucléaire.

Celle-ci avait déjà décelé des dysfonctionnements dans le ferrailage du béton et imposé l'arrêt du chantier pendant un mois environ en 2008. Il paraît que cela ne mettait pas en cause la sécurité... Eh bien maintenant, la même ASN s'en prend à des entreprises qui ne déclareraient pas la totalité des accidents du travail. 25 % d'entre eux ne seraient pas déclarés, selon l'ASN, qui précise toutefois que son enquête est en cours et que ce bilan reste à confirmer. En tout cas cela correspond à une situation que dénoncent depuis longtemps les organisations syndicales du chantier. Et l'ASN se réserve de saisir la justice lorsque son enquête sera terminée.

Pour le moment il s'agit seulement, si on peut dire, du comportement habituel de bien des entreprises du bâtiment-travaux publics, mais cela en dit long sur l'organisation du travail et sur le mépris qui règne à propos de la sécurité et de la vie des ouvriers.

Il ne s'agit pas encore de proprement parler du nucléaire, mais ça commence bien...

André VICTOR

• Une journée mondiale le 28 avril

La sécurité au travail, une actualité toujours brûlante

Différentes initiatives ont été décidées par les syndicats le 28 avril à l'occasion de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail: rassemblements, manifestations, arrêts de travail. Certains mettent en avant les problèmes liés à la pénibilité. Mais quoi qu'il en soit, les problèmes de la dégradation des conditions de travail, l'insécurité, les maladies professionnelles et l'usure prématurée au travail restent des problèmes majeurs, en France et dans le monde.

Depuis 1996 le mouvement syndical mondial a décidé de rendre hommage chaque 28 avril aux victimes des accidents et des maladies du travail. Il est positif d'affirmer ainsi l'unité des travailleurs de tous les pays face à ce problème qui découle d'un même système. Les patrons, les capitalistes mettent partout en jeu la santé et la vie de millions de travailleurs, simplement pour amasser toujours plus de profits. Ce sont 2,2 millions de travailleurs chaque année, plus de 5 000 par jour, qui perdent la vie, victimes d'un accident ou d'une maladie professionnelle.

Même dans un pays développé comme la France les choses empirent d'année en année, car les patrons profitent de la crise pour accroître la pression sur les travailleurs, en économisant

toujours plus sur tout ce qui pourrait alléger leur peine.

Les maladies dites musculo-squelettiques, liées à l'accroissement des cadences et à l'absence de matériels pour supprimer la pénibilité, explosent d'année en année. L'âge des victimes de ces accidents, qui sont parfois définitivement invalidants, ne cesse de diminuer. Il n'est pas rare de voir des travailleurs ayant tout juste atteint la trentaine en être victimes. L'appel à la sous-traitance ou à l'intérim fait disparaître le peu de protections existantes; l'encadrement, avec le chantage au chômage, essaye souvent avec arrogance de faire accepter la dégradation des conditions de travail.

Le résultat est que, en plus des atteintes physiques, bien des travailleurs se plaignent du harcèlement moral, de plus en plus insupportable.

Alors, plus que des mesures spécifiques, il s'agit fondamentalement du rapport de forces entre les travailleurs et leurs exploiters, en France comme dans le monde. Et l'amélioration des conditions de travail, la préservation de la santé, de la vie, du respect dû à chacun, ne pourront être imposées que par la résistance collective et les luttes offensives qui pourraient se développer pour mettre en échec les offensives des capitalistes.

Paul SOREL

• Décret sur la pénibilité du travail

Les radiations ionisantes effacées d'un coup de gomme

Le 30 mars 2011 étaient publiés les décrets définissant la pénibilité au travail et donc permettant aux travailleurs cassés par ces travaux pénibles de partir à la retraite deux ans plus tôt que les autres.

Et il faut avoir été vraiment abîmé par le travail pour y avoir droit, puisqu'il faut justifier d'un taux d'incapacité permanente au moins égal à 20% suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle. Ou, si le taux d'incapacité est compris entre 10% et 20%, il faut prouver qu'on a été exposé à des facteurs de pénibilité pendant au moins 17 ans.

Au mois de février, dans le projet de décret, trois types de facteurs de pénibilité étaient définis: les contraintes physiques marquées (charges lourdes, etc.), l'environnement physique agressif (agents chimiques, cancérigènes, amiante...) et certains rythmes de travail. Eh bien, dans le décret tel qu'il est paru le 30 mars, les rayons ionisants ont purement et simplement disparu de la liste des cancérigènes! Interrogé, le ministère du Travail aurait répondu qu'ils

ont été retirés suite à «*des observations assez pertinentes du patronat*» montrant qu'un dispositif de prévention existerait déjà; et aussi parce que le nombre de personnes exposées serait «*sans commune mesure par rapport à celles exposées à d'autres pénibilités, telles que les troubles musculo-squelettiques*».

C'est du cynisme, et même de la crapulerie! 320 000 travailleurs sont exposés aux rayonnements ionisants dans les hôpitaux, les cabinets de radiologie, et aussi bien sûr dans les centrales nucléaires où les plus exposés sont les intérimaires et les salariés des sous-traitants. Le retrait des radiations de la liste des facteurs cancérigènes leur dénie le droit éventuel à une retraite anticipée au titre de la pénibilité. Et aussi il s'emploie à diminuer, à l'avenir, le nombre de cancers considérés comme professionnels puisque liés à l'exposition à la radioactivité. C'est exactement de cette façon que, pendant des années, les cancers professionnels dus à l'exposition à l'amiante ont pu être ignorés.

Sophie GARGAN

Les 11, 12 et 13 juin La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)



La prochaine Fête nationale de Lutte Ouvrière aura lieu les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin prochains, durant le week-end de la Pentecôte.

Chacun pourra profiter d'un parc de 13 hectares, à Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris. Des navettes de cars, gratuites, permettront de s'y rendre à partir de la station de métro Saint-Denis-Université.

Il y aura bien sûr les spectacles des différentes scènes, et tous ceux qu'on croquera dans les allées. Il y aura tous les stands de jeux, gratuits pour la plupart, les innombrables spécialités culinaires à déguster. Et les grandes pelouses pour se reposer.

Mais on pourra trouver également des activités plus inhabituelles, ou plus surprenantes. Par exemple, un Parcours dans les arbres qui permet de découvrir la Fête depuis la hauteur des arbres du parc, sous la surveillance de moniteurs.

Ceux qui préféreront le plancher des vaches visiteront l'Arboretum. Différentes visites guidées pourront faire découvrir ce parcours botanique de plus de cent espèces différentes.

Cinéma et expositions

Deux cinémas projeteront en permanence des films récents ou que l'on voit difficilement ailleurs. Parmi eux:

Même la pluie, d'Iciar Bollain
Illégal, d'Olivier Masset-Depasse
Cleveland contre Wall Street, de Jean-Stéphane Bron
Les Mains en l'air, de Romain Goupil
Hors-la-loi, de Rachid Bouchareb
Le Nom des gens, de Michel Leclerc
Draquila, l'Italie qui tremble, de Sabrina Guzzanti
Dans ses yeux, de Juan José Campanella

Parmi les nombreuses expositions, nous pouvons en signaler une: un ensemble de photos de Gérard Bloncourt, consacrées au monde du travail.

Cette année, de nouvelles visites sont prévues, avec l'aide des poètes qui célébraient les arbres.

La Cité des sciences, grâce à des expositions, à des animations et à des conférences avec des scientifiques, permettra à tous les curieux de s'initier à diverses questions scientifiques.

Le Carrousel de la connaissance, qui chaque année familiarise plusieurs milliers de spectateurs avec un épisode de l'histoire de l'humanité, sera consacré cette année à «*L'épopée de la domestication de l'énergie*». De la maîtrise du feu à l'énergie nucléaire, en passant par les moulins et la machine à vapeur, c'est l'épopée des découvertes qui ont permis à l'humanité de s'affranchir des contraintes imposées par l'environnement, et qui pourront permettre de s'émanciper du travail pénible.

La Fête de Lutte Ouvrière rassemblera ainsi plus de deux cents stands permettant de se restaurer ou de s'amuser, mais aussi plusieurs librairies, des débats sur de multiples sujets animés par des personnalités, des forums politiques présentés par Lutte Ouvrière et par d'autres organisations présentes sur la Fête.

Commandez vite vos cartes!

Dès maintenant les cartes d'entrée, valables les trois jours de la Fête, sont disponibles. Jusqu'au 8 mai, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Ensuite, elles seront au prix de 12 euros, et sur place, pendant la Fête, elles coûteront 15 euros. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Vous pouvez vous les procurer: soit auprès de nos camarades soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Sur le site fete.lutte-ouvriere.org, vous pourrez découvrir des clips vidéos de la Fête 2010, sur des thèmes tels que la fraternité, les sciences, les arbres ou la politique... Une excellente façon de faire découvrir la Fête de Lutte Ouvrière à ceux qui ne la connaissent pas encore